

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 626

2 mars 2016

### SOMMAIRE

Brambachlux S.à r.l. ....	30048	Pinpin International S.A. ....	30003
COFILEM .....	30044	Poverton Company S.A. ....	30004
Concept Cuisines S.A. ....	30009	Project Bird GP ULC SCS .....	30004
Cubico S.à r.l. ....	30028	Promieso .....	30004
Epikur S.à r.l. ....	30017	Python Investment S.A. ....	30004
Esso Luxembourg .....	30012	Q-BLK Real Assets II (Luxembourg) S.à r.l. ....	30005
FedEx Luxembourg S.à r.l. ....	30020	Quadrant S.à r.l. ....	30005
GIM UK Loans S.A. ....	30035	Quantus Lux. S.à r.l. ....	30006
Hamburg Altona .....	30036	Real Holding S.à r.l. ....	30007
Hewlett Packard Enterprise Luxembourg S.C.A. ....	30023	Reform Capital Luxembourg S.à r.l. ....	30006
Hewlett-Packard Luxembourg Development S.à r.l. ....	30044	Regency Business Base S.A. ....	30007
Hopkins LU S.à r.l. ....	30036	Rem Finance S.A. ....	30007
International Helicopters S.à r.l. ....	30048	Robien S.A. ....	30008
Kani Lux Holdings S.à r.l. ....	30032	Rodenbach S.à r.l. ....	30008
Lazada Group S.A. ....	30047	Rumely International SPF Sàrl .....	30008
M&G Real Estate Finance 2 Co. S.à r.l. ....	30029	RWE Energy Beteiligungsverwaltung Luxemburg GmbH .....	30009
Palm Trees Properties S.A. ....	30003	S.T.E. S.à.r.l. ....	30009
Palm Trees Properties S.A. ....	30003	TI Expansion S.A. ....	30035
Parcast S.à r.l. ....	30003	Tonescu Finance S.à r.l. ....	30034
Peiperita S.A. ....	30002	Tractel Trading Luxembourg .....	30034
Pentagon Lock 6-A Sàrl .....	30002	Ventura Holdings S. à r.l. ....	30032
Pine River Capital Management (Lux) S.à r.l. ....	30002		

**Peiperita S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 58.536.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 17 décembre 2015*

Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015 comme suit:

*Conseil d'administration:*

M. Carmine Guasco demeurant au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, président;  
M. Giovanni Guido Caligaris, demeurant à Via Motta 26, CH-6850 Mendrisio (Suisse), administrateur délégué;  
Mme Marina Padalino, demeurant au 2-8 Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, administrateur;  
CL Management SA. ayant son siège social au 20 rue de la Poste L-2346 Luxembourg, administrateur;

*Commissaire aux comptes:*

CAS Services S.A., 20 Rue de la Poste L-2346 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

PEIPERITA S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2015212722/21.

(150238057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

**Pentagon Lock 6-A Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 964.732,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 197.484.

EXTRAIT

Il est à noter que depuis le 21 décembre 2015, l'adresse professionnelle de Gérard Maîtrejean, gérant B de la Société a changé et est désormais la suivante:

Atrium Vitrum Building, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange - Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2015.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015212723/16.

(150237949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

**Pine River Capital Management (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 50.000,00.**

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 194.850.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 21 juillet 2015 que l'associé unique de la Société, Pine River Capital Management L.P. a transféré la totalité des 50.000 parts sociales qu'il détenait dans la Société à:

- PINE RIVER PERFORMANCE L.P., une limited partnership, constituée et régie selon les lois de l'état du Delaware, États-Unis d'Amérique, ayant son siège social à l'adresse suivante: 2711, Centerville Rd, Suite 400, Wilmington, New Castle DE 19808, États-Unis d'Amérique et immatriculée auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 5626546.

Les parts sociales de la Société sont désormais réparties comme suit:

PINE RIVER PERFORMANCE L.P. . . . . . 50.000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2015.

Pine River Capital Management (Lux) S. à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015212726/20.

(150238054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Palm Trees Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 137.768.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société et ceci avec effet au 1<sup>er</sup> août 2015.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2015.

François GEORGES.

Référence de publication: 2015212743/10.

(150238562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Palm Trees Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 137.768.

Par la présente, je suis au regret de vous annoncer ma décision de démissionner de mes fonctions d'administrateur de votre société et ceci avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Nicolas MILLE.

Référence de publication: 2015212744/10.

(150238562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Parcast S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 129.481.

Par la présente, nous vous informons que nous dénonçons, avec effet immédiat, le siège social 11, Avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg de la société de droit luxembourgeois Parcast S.à r.l. inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 129481.

Luxembourg, le 6 novembre 2015.

Interconsult

Signatures

Référence de publication: 2015212747/12.

(150237919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Pinpin International S.A, Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 187.632.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue le 23 décembre 2015, que la liquidation de la société, décidée en date du 6 novembre 2015, a été clôturée et que la société PINPIN INTERNATIONAL S.A. a définitivement cessé d'exister.

Les livres et documents sociaux sont déposés et conservés pour une période de cinq ans au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 décembre 2015.

Pour: PINPIN INTERNATIONAL S.A.

Société anonyme liquidée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société anonyme

Référence de publication: 2015212753/18.

(150238962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Poverton Company S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 125.459.

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 22 décembre 2015 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg au 70, Route d'Esch, L-1470 Luxembourg avec effet au 22 décembre 2015.

- Madame Valérie Emond, Monsieur Alberto Morandini et Madame Emilie Bordaneil démissionnent de leur poste de gérant de la société avec effet au 22 décembre 2015.

- Monsieur Leonardo Vozi, née le 9 juillet 1983 à Policoro (MT), Italie et ayant son adresse professionnelle 10-12, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg est nommée en remplacement des gérants démissionnaires avec effet au 22 décembre 2015 et ce pour une durée de six ans.

- La société ODD Financial Services S. A. démissionne de son mandat de commissaire aux comptes, et la société Glosquare S.A., avec siège social au 10-12, rue Adolphe Fischer, L-1520, Luxembourg, RCS Luxembourg B 194.828, a été nommée pour une durée de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 28 décembre 2015.

Référence de publication: 2015212758/21.

(150238000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Project Bird GP ULC SCS, Société en Commandite simple.**

**Capital social: EUR 16.666.794,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 147.920.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 29 décembre 2015*

Par une décision sous seing privé du 29 décembre 2015, les associés de la Société ont décidé (i) de clôturer la procédure de liquidation de la Société et (ii) de conserver les livres et documents relatifs à la Société pendant cinq ans à l'ancien siège social de la Société au 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015212762/14.

(150238868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Promieso, Société Anonyme.**

Siège social: L-6868 Wecker, 29, Duchscherstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 138.778.

Il résulte d'une lettre datée du 27 décembre 2015 que Madame Micheline Martin demeurant à L-1209 Senningerberg, 12, Domaine des Bleuets, a donné sa démission de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 29 décembre 2015.

*Pour Promieso S.A.*

Référence de publication: 2015212764/11.

(150238554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Python Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 183.567.

*Extrait du Procès-Verbal des décisions de l'actionnaire unique prises le 1<sup>er</sup> octobre 2015*

*Première résolution:*

L'actionnaire unique décide d'accepter la démission au poste d'administrateur de la Société avec effet immédiat de Monsieur Pierre LENTZ.

*Deuxième résolution:*

L'actionnaire unique décide de nommer au poste d'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire à compter de ce jour:

Mr. TALARIS Theodoros, médecin, né le 22 juillet 1974 à Salonica (Grèce), résident à 88, Taki Economidi Str. Kalamaria - 55131 Salonica (Grèce).

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra en 2018.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PYTHON INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2015212766/20.

(150238242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Q-BLK Real Assets II (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 25.000,00.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 144.143.

*Extrait des résolutions de l'associé unique du 17 juillet 2009*

Il résulte des dites résolutions que:

1. Monsieur Norman D Bontje, né le 24 Août 1967 à Détroit aux États-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 601 Union Street, 56<sup>th</sup> Floor, Seattle, WA98101, États-Unis d'Amérique, a démissionné de sa fonction de gérante de la Société avec effet au 17 juillet 2009;

2. Monsieur Robert Ellsworth, né le 18 février 1975 à Blacksburg, Virginia aux États-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 601 Union Street, 56<sup>th</sup> Floor, Seattle, WA98101, États-Unis d'Amérique, a été nommé gérante de la Société avec effet au 17 juillet 2009 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance est désormais composé comme suit:

- David N Barenborg - gérant
- Geoff Radcliffe - gérant
- Leon Schwab - gérant
- Robert Ellsworth - gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 décembre 2015.

*Pour Q-BLK Real Assets II (Luxembourg) S.à r.l.*

Geoff Radcliffe

*Un gérant*

Référence de publication: 2015212767/26.

(150238097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Quadrant S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 75.000,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 134.969.

*Extrait des décisions prises par les associés en date du 23 décembre 2015*

1. Le siège social de la société a été transféré du 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, avec effet au 23 décembre 2015.

2. Le siège social de l'associé la société Mayfair Holding Company S.C.S. a été transféré du 12, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, avec effet au 23 décembre 2015.

3. La société Wisteria Investment Management Sàrl a démissionné de son mandat de gérant unique avec effet au 22 décembre 2015.

4. Monsieur Tobias STEMMLER, né le 18 juillet 1983 à Neunkirchen (Allemagne), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée, avec effet au 23 décembre 2015.

5. Monsieur Harald THUL, né le 13 mars 1972 à Bonn (Allemagne), demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée, avec effet au 23 décembre 2015.

Luxembourg, le 24 décembre 2015.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Quadrant S.à r.l.*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015212769/24.

(150238366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Quantus Lux. S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-5446 Schengen, 6, Hanner der Schoul.

R.C.S. Luxembourg B 125.094.

—  
DISSOLUTION

*Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société, reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 10 décembre 2015, numéro 2015/2816 de son répertoire, enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 15 décembre 2015, relation: 1LAC/2015/40025 de la société à responsabilité limitée "QUANTUS LUX. S. à r.l.", avec siège social à L-5446 Schengen, 6, Hanner der Schoul, inscrite au RCS à Luxembourg sous le numéro B 125 094, constituée suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 23 février 2007, publié au Mémorial C, numéro 873 du 14 mai 2007,

- la société "QUANTUS LTD", seule associée, a déclaré procéder à la dissolution et à la liquidation de la société prédite, avec effet au 10 décembre 2015,

- la société dissoute n'a plus d'activités.

- l'associée a déclaré en outre que la liquidation de la prédite société a été achevée et qu'ils assument tous les éléments actifs et passifs éventuels de la société dissoute.

- que les livres et documents de la société dissoute resteront déposés pendant la durée de cinq années à l'adresse suivante: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

Bascharage, le 29 décembre 2015.

Pour extrait conforme

*Le notaire*

Référence de publication: 2015212770/25.

(150239345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Reform Capital Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 109.379.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Luxembourg en date du 28 décembre 2015*

Conformément aux résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 décembre 2015, il a été décidé:

- De renouveler le mandat de Fidewa-Clar S.A., ayant son adresse professionnelle au 2-4, rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelage, en tant que Réviseur d'Entreprises Agréée avec effet au 28 décembre 2015 et ce jusqu'à la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2015.

Référence de publication: 2015212775/15.

(150238017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Real Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 176.040.

—  
*Extrait des résolutions adoptées en date du 8 décembre 2015 lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société Real Holding S.à r.l.*

- La démission de Raffles Directors Limited de son mandat de gérant de catégorie A de la Société a été acceptée avec effet au 7 décembre 2015.

- M. Christian BÜHLMANN, expert-comptable, né le 1<sup>er</sup> mai 1971 à Etterbeek (Belgique), résidant professionnellement au 127 rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, a été nommé gérant de catégorie A de la Société avec effet au 7 décembre 2015 pour une durée indéterminée.

EXTRAIT

- Il résulte du contrat de cession de parts sociales signé en date du 9 décembre 2015 que TC EXECUTIVES CORP. a cédé 1,250 parts sociales qu'il détenait dans la société REAL HOLDING S.à r.l. à LANG CAPITAL FUND, un fonds d'investissement existant en vertu des lois de Singapour, représenté par son trustee, ASIACITI TRUST SINGAPORE PTE. Ltd., ayant son siège social au 163 Penang Road, # 02-03, Winsland House II, Singapour 238463, immatriculée auprès du Accounting and Corporate Regulatory Authority- ACRA de Singapour sous le numéro 200603513G.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

REAL HOLDING S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015212784/24.

(150238492) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Regency Business Base S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 7, rue Guillaume J. Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 106.686.

—  
*Extrait du conseil d'administration tenu en date du 30 novembre 2015*

*Décision*

Le Conseil d'administration décide:

1. de procéder au transfert du siège social actuel, le 128, Boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg, vers le 7 rue Guillaume J. Kroll à L-1882 Luxembourg.

2. de rendre ce transfert effectif à compter de la date de ce procès-verbal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015212788/15.

(150238311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Rem Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4973 Dippach, 109, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 123.333.

—  
Suite à la lettre de démission en date du 11 décembre 2015, le commissaire au comptes, A&C MANAGEMENT SERVICES, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 19-21, Route d'Arlon, L-8009 Strassen, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, R.C.S. Luxembourg, sous le numéro B-127330, a démissionné avec effet au 11/12/2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015212789/12.

(150238043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Robien S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 7, rue Guillaume J. Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 86.718.

—  
*Extrait du conseil d'administration tenu en date du 30 novembre 2015*

*Décision*

Le Conseil d'administration décide:

1. de procéder au transfert du siège social actuel, le 128, Boulevard de la Pétrusse L-2330 Luxembourg, vers le 7 rue Guillaume L- Kroll à L-1882 Luxembourg.

2. de rendre ce transfert effectif à compter de la date de ce procès-verbal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015212797/15.

(150238312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Rodenbach S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 1, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 177.526.

—  
AUFLÖSUNG

*Auszug*

In seiner Sitzung vom 30. Dezember 2015 haben die Gesellschafter, bestätigt dass die Liquidation abgeschlossen ist. Es wird somit entschieden die Gesellschaft mit sofortiger Wirkung zu schließen, und sie beim Handelsregister zu löschen.

Die Unterlagen werden während 5 Jahre auf dem Sitz der Gesellschaft, derzeit 1, Avenue Gaston Diderich in L - 1420 Luxembourg, aufgehoben.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 30. Dezember 2015.

ALPHA INDUSTRIAL HOLDING S.A.

ADAMÄRE VERMÖGENSVERWALTUNG GmbH

Référence de publication: 2015212800/17.

(150239362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Rumely International SPF Sàrl, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.**

**Capital social: EUR 200.000,00.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 162.224.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Associés tenue de manière extraordinaire le 6 juillet 2015 à Luxembourg.*

L'Assemblée prend note de la nouvelle adresse de Madame Audrey Petrini qui réside professionnellement au 26 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, depuis le 15 mai 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RUMELY INTERNATIONAL SPF S.à.r.l.

Signature

Référence de publication: 2015212804/15.

(150238919) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**RWE Energy Beteiligungsverwaltung Luxemburg GmbH, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 77.634.131,92.**

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 67.783.

Il résulte d'une résolution des associés de la Société en date du 17 décembre 2015 que Monsieur Michael Kettler, né le 28 janvier 1972 à Langenhagen, Allemagne, demeurant professionnellement au 1 Opernplatz, 45128 Essen, Allemagne, a été nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 17 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2015.

*Pour la société*

Référence de publication: 2015212808/13.

(150238124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

**S.T.E. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

R.C.S. Luxembourg B 104.394.

Par la présente, nous vous informons que nous dénonçons, avec effet immédiat, le siège social 11, Avenue de la Porte Neuve L-2227 Luxembourg de la société de droit luxembourgeois S.T.E. S.à r.l. inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 104394.

Luxembourg, le 6 novembre 2015.

Interconsult

Signatures

Référence de publication: 2015212815/12.

(150237918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

**Concept Cuisines S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4750 Pétange, 56, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 202.470.

STATUTS

L'an deux mille quinze, le quatre décembre.

Pardevant Maître Robert SCHUMAN, notaire de résidence à Differdange.

ONT COMPARU:

1.- La société de droit luxembourgeois RAINIER INVEST S.A., immatriculée au R.C.S.L. sous le numéro B 143.653. et ayant son siège social à L-2430 Luxembourg, 27, rue Michel Rodange,

ici représentée par son administrateur Monsieur Jean-Paul DUARTE, agent immobilier, né à Pétange, le 26 mai 1971 (Matricule 1971 0526 27642), demeurant à professionnellement à L-4873 Lamadelaine, 84, avenue de La Gare,

2.- Monsieur Kim ANASTASI, commerçant, né à Séoul (Corée du Sud), le 5 décembre 1982 (Matricule 1982 12 05 03734), célibataire, demeurant L- 3317 Bergem, 3, rue des Prés.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer:

**Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, siège social, objet, durée, capital social.**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formée entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme sous la dénomination de

CONCEPT CUISINES S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi dans la Commune de Pétange.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la vente et l'installation de cuisines équipées, d'équipements électro-ménagers, ainsi que d'articles de quincaillerie.

La société pourra effectuer toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La société pourra accorder des hypothèques ou garanties, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes. Elle pourra également s'intéresser par voie d'apport, de fusion, d'absorption, de constitution, de participation, de crédits, d'achat d'actions, parts, obligations ou toute autre à toutes sociétés ou entreprises similaires susceptibles de favoriser directement ou indirectement le développement de ses affaires.

La société pourra donner en location à l'intérieur du groupe les installations techniques, machines et matériel roulant dont elle dispose et fera de la mise à disposition de personnel.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (€ 31.000.-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (€ 310.-) par action.

Les actions sont nominatives.

## **Titre II. - Administration, surveillance.**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois administrateurs au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; il (s) est (sont) rééligible(s) et révocable(s) à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, le (les) administrateur(s) restant(s) désignera (désigneront) un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

**Art. 7.** Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence le (les) administrateur(s) peut (peuvent) émettre son (leur) vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

**Art. 8.** Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par le (les) membre(s) présent(s) aux séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le (les) administrateur (s).

**Art. 9.** Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 10.** Le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, sous observation des dispositions de l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

**Art. 11.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de tous ses administrateurs en fonction ou par les signatures conjointes de deux administrateurs-délégués.

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

## **Titre III. - Assemblée Générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

**Art. 14.** L'assemblée générale statuaire se réunit au siège social ou à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de mai à 9.00 heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée est reporté au premier jour ouvrable suivant.

Les assemblées générales, même l'assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que ce produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration fixera les conditions requises pour prendre part aux assemblées générales.

**Art. 15.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Chaque fois que l'actionnaire (les actionnaires) est (sont) présent(s) ou représenté(s) et qu'il(s) déclare(nt) avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à ses (leurs) délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de vote en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

#### **Titre IV. - Année sociale, répartition des bénéfices.**

**Art. 16.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 17.** Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pour cent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix pour cent du capital nominal.

L'assemblée générale décide souverainement de l'affectation du solde. Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration. L'assemblée générale peut autoriser le Conseil d'Administration à payer des dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le Conseil d'Administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit aux dividendes.

#### **Titre V. - Dissolution, liquidation.**

**Art. 18.** La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Disposition générale**

Pour les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

#### *Dispositions transitoires*

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2016.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2017.

#### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites en totalité comme suit:

RAINIER INVEST S.A., préqualifiée: .....	50 actions
Monsieur Kim ANASTASI, préqualifié: .....	50 actions
TOTAL: .....	100 actions

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, si bien que la somme de trente et un mille euros (€ 31.000.-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

#### *Constataion*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à la somme de € 1.100.-

#### *Réunion en assemblée générale*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en assemblée générale extraordinaire et prennent, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3).

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans:

Monsieur Jean-Paul DUARTE, agent immobilier, né à Pétange, le 26 mai 1971 (Matricule 1971 0526 27642), demeurant à professionnellement à L- 4873 Lamadelaine, 84, avenue de La Gare,

Madame Djamila AOUCHICHE, employée privée, née à Mont St Martin, France, le 27 juillet 1975 (Matricule 1975 0727 22392), demeurant professionnellement à L-4873 Lamadelaine, 84, avenue de la Gare,

Monsieur Kim ANASTASI, commerçant, né à Séoul (Corée du Sud), le 5 décembre 1982 (Matricule 1982 12 05 03734), célibataire, demeurant L- 3317 Bergem, 3, rue des Prés,

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

Monsieur Fabrice GRAINDORGE, comptable, né à Namur, Belgique, le 24 janvier 1974 (Matricule 1974 0124 55543), demeurant professionnellement à L-4873 Lamadelaine, 84, avenue de la Gare.

3.- L'adresse du siège social est fixée à L-4750 Pétange, 56, route de Longwy.

*Réunion du conseil d'administration*

Et à l'instant même s'est réuni le Conseil d'Administration et prend, à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Sont nommés administrateurs-délégués pour une durée de six ans:

a.- Monsieur Jean-Paul DUARTE, préqualifié.

b.- Monsieur Kim ANASTASI, préqualifié.

DONT ACTE, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états ou demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Duarte, Anastasi, Schuman.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 14 décembre 2015. Relation: EAC / 2015 / 29737. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €

*Le Receveur (signé): Santioni.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Differdange, le 22 décembre 2015.

Référence de publication: 2015206459/160.

(150233519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

**Esso Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 9.982.418,95.**

Siège social: L-8069 Bertrange, 20, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 7.310.

In the year two thousand and fifteen, on the second day of December,  
before us Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg,

there appeared:

ExxonMobil Luxembourg et Cie, a société en commandite par actions governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 20, rue de l'Industrie, L-8069 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 72560 (the "Shareholder"),

hereby represented by Maître Jean-Paul Spang, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given on 20 November 2015,

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of ESSO LUXEMBOURG, a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of ten million two hundred twenty-three thousand one hundred thirty euro and ninety-eight cents (EUR 10.223.130,98), with registered office at 20, rue de l'Industrie, L-8069 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated on 23 January 1920, pursuant to a deed of Maître Jules Hamélius, notary then residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil Spécial, No. 8 of 13 February 1920 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 7310 (the "Company"). The articles of incorporation have for the last time been amended following a deed of the undersigned notary, dated 24 March 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 27 April 2015 under number 1093.

The Shareholder, represented as above mentioned, has recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

### *Agenda*

1. To acknowledge the waiver by the holders of securities of the Company to be Divided (as defined below) and the Recipient Company (as defined below) regarding the division report of the board of directors of the Company, as company to be divided, (the “Company to be Divided”) and the board of managers of Fuelsco 2, a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 20, rue de l’Industrie, L-8069 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 187836, as recipient company (the “Recipient Company”), regarding the division of part of the retail petrol business (the “Division”) from the Company to be Divided to the Recipient Company.

2. To acknowledge the waiver by the holders of securities of the Company to be Divided and the Recipient Company regarding the expert report on the draft terms of division (projet de scission partielle).

3. To approve the draft terms of division (projet de scission partielle) and, as a result, the Division, as further described in the draft terms of division (projet de scission partielle), between the Company to be Divided and the Recipient Company, by way of transfer of all assets and liabilities of part of the retail petrol business of the Company to be Divided, without any restriction or limitation, to the Recipient Company, without liquidation of the Company to be Divided.

4. To reduce the share capital of the Company to be Divided by an amount of two hundred forty thousand seven hundred twelve euro and three cents (EUR 240,712.03) so as to reduce it from its current amount of ten million two hundred twenty-three thousand one hundred thirty euro and ninety-eight cents (EUR 10,223,130,98) to nine million nine hundred eighty-two thousand four hundred eighteen euro and ninety-five cents (EUR 9,982,418.95) without cancellation of any shares.

5. To amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company to be Divided to reflect the reduction of the share capital of the Company to be Divided.

6. To acknowledge the effectiveness of the Division in accordance with article 301 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

7. To grant all necessary powers to the board of directors of the Company to be Divided to implement the resolutions adopted on the basis of the above agenda items.

The undersigned notary confirms that:

a) draft terms of division (projet de scission partielle) have been drawn up and adopted by the board of directors of the Company to be Divided and by the board of managers of the Recipient Company on 11 June 2015 (the “Draft Terms of Division”);

b) the present resolutions of the sole shareholder of the Company to be Divided are adopted at least one (1) month after the publication of such Draft Terms of Division in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 16 June 2015 under number 1507;

c) a waiver statement has been adopted by the holders of securities of the Company to be Divided and of the Recipient Company on 18 June 2015, in accordance with article 296 (2) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the “Law”) regarding the division report of the board of directors of the Company to be Divided and by the board of managers of the Recipient Company (the “Division Report Waiver”);

d) a waiver statement has been adopted by the holders of securities of the Company to be Divided and the Recipient Company on 18 June 2015, in accordance with article 296 (1) of the Law regarding the expert report on the Draft Terms of Division (the “Expert Report Waiver”);

e) the documents required pursuant to article 295 of the Law have been deposited at the registered office of the Company to be Divided and the Recipient Company, for inspection by the shareholders and those persons having special rights against any of the Company to be Divided or the Recipient Company, at least one (1) month prior to the date of the present resolutions; and

f) in accordance with article 302 of the Law, the Division will become effective vis-à-vis third parties as at the date of publication of the resolutions of the sole shareholder of the Company to be Divided and of the sole shareholder of the Recipient Company approving the Division in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

After having acknowledged the Division Report Waiver and the Expert Report Waiver, the Shareholder resolved to approve the Draft Terms of Division and the Division, as further described in the Draft Terms of Division, pursuant to which all the assets and liabilities of part of the retail petrol business of the Company to be Divided shall be transferred, without any restriction or limitation, to the Recipient Company, without liquidation of the Company to be Divided.

#### *Second resolution*

The Shareholder resolved to reduce the share capital of the Company to be Divided by an amount of two hundred forty thousand seven hundred twelve euro and three cents (EUR 240,712.03) so as to reduce it from its current amount of ten million two hundred twenty-three thousand one hundred thirty euro and ninety-eight cents (EUR 10,223,130,98) to nine million nine hundred eighty-two thousand four hundred eighteen euro and ninety-five cents (EUR 9,982,418.95) without cancellation of any shares.

### *Third resolution*

The Shareholder resolved to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company to be Divided to reflect the reduction of the share capital of the Company to be Divided.

Said paragraph will from now on read as follows:

"The capital is set at nine million nine hundred eighty-two thousand four hundred eighteen euro and ninety-five cents (EUR 9,982,418.95) divided in sixty thousand (60,000) shares without nominal value."

### *Fourth resolution*

The Shareholder acknowledged that pursuant to article 301 of the Law, and notwithstanding the indicative date mentioned in the Draft Terms of Division, the Division shall take effect when the concurring decisions of the Company to be Divided and the Recipient Company shall have been adopted.

### *Fifth resolution*

The Shareholder resolved to appoint any director of the Company to be Divided, each acting individually, with power of substitution, as its attorney-in-fact to implement the foregoing resolutions and to accomplish all acts of whatever kind which are necessary or useful to fully implement the Division, such as, notably but not exclusively, to file with the Luxembourg Register of Commerce and Companies all declarations and formalities with regard to the Company to be Divided pursuant to the Division being effective.

### *Declaration*

In accordance with article 300 (2) of the Law, the undersigned notary declares and certifies having verified the existence and validity, under Luxembourg law, of the Draft Terms of Division and of the legal acts and formalities imposed in order to render the Division effective between the Company to be Divided and the Recipient Company.

In accordance with article 303 (2) of the Law, the following real estate property is transferred to the Recipient Company (in the French language):

«La station d'essence ESSO GREVENMACHER sise au 5, rue Kummert à Grevenmacher, inscrite au cadastre comme suit:

Commune de Grevenmacher, section B des Bois:

- numéro 482/2972, lieu-dit «Rue Kummert», comme place (occupée), bâtiment commercial, contenant 16 ares 39 centiares,

(ce numéro actuel est formé par les anciens numéros 470/2653, 470/2652 et 482/2537).

Titre de propriété:

La société ESSO Luxembourg avait acquis l'immeuble ci-avant désigné comme suit:

- l'ancien numéro 470/2652 des époux Roger KLINGENBERGBUCHERS de Grevenmacher aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire André SCHWACHTGEN alors de résidence à Luxembourg en date du 19 décembre 1985, numéro 483 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg le 7 janvier 1985, volume 2037, numéro 35bis,

- l'ancien numéro 482/2537 des époux Guillaume WELSCH-POOS de Grevenmacher aux termes d'un acte de vente et échange reçu par ledit notaire SCHWACHTGEN en date du 23 décembre 1985, numéro 489 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg le 10 janvier 1986, volume 1037, numéro 119, acte contenant également échange d'une parcelle de terrain faisant partie de l'ancien numéro 470/2652,

- l'ancien numéro 470/2653 de Madame Barbe FRANTZEN de Grevenmacher aux termes d'un acte de vente reçu par ledit notaire SCHWACHTGEN en date du 23 décembre 1985, numéro 490 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg le 13 janvier 1986, volume 1037, numéro 135.»

### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand one hundred thirty euro (EUR 1,130.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le deux décembre,

par-devant Nous Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg,

a comparu:

ExxonMobil Luxembourg et Cie, une société en commandite par actions de droit luxembourgeois, avec siège social au 20, rue de l'Industrie, L-8069 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72560 (l'«Associé»),

représentée aux fins des présentes par Maître Jean-Paul Spang, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée le 20 novembre 2015.

La précitée procuration restera annexée aux présentes.

L'Associé a requis le notaire instrumentant d'acter que l'Associé est le seul et unique associé d'ESSO LUXEMBOURG, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant un capital social de dix millions deux cent vingt-trois mille cent trente euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (EUR 10.223.130,98), dont le siège social est au 20, rue de l'Industrie, L-8069 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, constituée en date du 23 janvier 1920 suivant acte de Maître Jules Hamélius, notaire alors de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil Spécial, No. 8 du 13 février 1920 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 7310 (la «Société»). Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire instrumentant en date du 24 mars 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 27 avril 2015 sous le numéro 1093.

L'Associé, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaît avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

1. Constatation de la renonciation des détenteurs de titres de la Société Scindée (telle que définie ci-dessous) et de la Société Bénéficiaire (telle que définie ci-dessous) concernant le rapport de scission du conseil de gérance de la Société, comme société scindée (la «Société Scindée») et du conseil de gérance de Fuelsco 2, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est au 20, rue de l'Industrie, L-8069 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 187836, comme société bénéficiaire (la «Société Bénéficiaire») relatif à la scission d'une partie du commerce de pétrole (la «Scission») de la Société Scindée à la Société Bénéficiaire.

2. Constatation de la renonciation des détenteurs de titres de la Société Scindée et de la Société Bénéficiaire concernant le rapport d'expert sur le projet de scission partielle.

3. Approbation du projet de scission partielle et, en conséquence, de la Scission telle que plus amplement décrite dans le projet de scission partielle, entre la Société Scindée et la Société Bénéficiaire, par transfert de l'ensemble de l'actif et du passif d'une partie du commerce de pétrole de la Société Scindée, sans restriction ou limitation aucune, à la Société Bénéficiaire, sans liquidation de la Société Scindée.

4. Réduction du capital social émis de la Société Scindée d'un montant de deux cent quarante mille sept cent douze euros et trois centimes (EUR 240.712,03) afin de le réduire de son montant actuel de dix millions deux cent vingt-trois mille cent trente euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (EUR 10.223.130,98) à neuf millions neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent dix-huit euros et quatre-vingt-quinze centimes (EUR 9.982.418,95), sans annulation de parts sociales.

5. Modification du premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société Scindée, afin de refléter la réduction du capital social de la Société Scindée.

6. Constatation de la réalisation de la Scission conformément à l'article 301 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

7. Délégation de tous pouvoirs nécessaires au conseil de gérance de la Société Scindée afin de mettre en oeuvre les résolutions adoptées sur la base des points de l'ordre du jour ci-dessus.

Le notaire soussigné confirme que:

a) un projet de scission partielle a été rédigé et approuvé conjointement par le conseil de gérance de la Société Scindée et par le conseil de gérance de la Société Bénéficiaire en date du 11 juin 2015 (le «Projet de Scission»);

b) les présentes résolutions de l'associé unique de la Société Scindée sont prises au moins un (1) mois après la publication du Projet de Scission au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1507 du 16 juin 2015;

c) la renonciation a été approuvée par les détenteurs de titres de la Société Scindée et de la Société Bénéficiaire du 18 juin 2015, conformément à l'article 296 (2) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») concernant le rapport de scission du conseil de gérance de la Société Scindée et du conseil de gérance de la Société Bénéficiaire (la «Renonciation au Rapport de Scission»);

d) la renonciation a été approuvée par les détenteurs de titres de la Société Scindée et de la Société Bénéficiaire du 18 juin 2015, conformément à l'article 296 (1) de la Loi concernant le rapport d'expert sur le Projet de Scission (la «Renonciation au Rapport d'Expert»);

e) les documents requis par l'article 295 de la Loi ont été déposés au siège social de la Société Scindée et de la Société Bénéficiaire, pour inspection par les associés et personnes titulaires de droits spéciaux contre la Société Scindée ou la Société Bénéficiaire et ce, un (1) mois au moins avant la date des présentes résolutions; et

f) conformément à l'article 302 de la Loi, la Scission deviendra effective vis-à-vis des tiers à la date de la publication des résolutions de l'associé unique de la Société Scindée et de l'associé unique de la Société Bénéficiaire approuvant la Scission au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Après avoir pris connaissance de la Renonciation au Rapport de Scission et de la Renonciation au Rapport d'Expert, l'Associé décide d'approuver le Projet de Scission et la Scission telle que plus amplement décrite dans le Projet de Scission, au terme de laquelle l'ensemble de l'actif et du passif d'une partie du commerce de pétrole de la Société Scindée sera transféré, sans restriction ou limitation aucune, à la Société Bénéficiaire, sans liquidation de la Société Scindée.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé décide de réduire le capital social émis de la Société Scindée d'un montant de deux cent quarante mille sept cent douze euros et trois centimes (EUR 240.712,03) afin de le réduire de son montant actuel de dix millions deux cent vingt-trois mille cent trente euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (EUR 10.223.130,98) à neuf millions neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent dix-huit euros et quatre-vingt-quinze centimes (EUR 9.982.418,95), sans annulation de parts sociales.

#### *Troisième résolution*

L'Associé décide de modifier le premier alinéa de l'article 6 des statuts de la Société Scindée, afin de refléter la réduction du capital social de la Société Scindée.

Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

«Le capital social est fixé à neuf millions neuf cent quatre-vingt-deux mille quatre cent dix-huit euros et quatre-vingt-quinze centimes (EUR 9.982.418,95) divisé en soixante mille (60.000) parts sociales sans désignation de valeur nominale.».

#### *Quatrième résolution*

L'Associé constate que la Scission sera réalisée au sens de l'article 301 de la Loi, et nonobstant la date indicative mentionnée au Projet de Scission, lorsque seront intervenues les décisions concordantes prises au sein de la Société Scindée et de la Société Bénéficiaire.

#### *Cinquième résolution*

L'Associé décide de nommer tout gérant de la Société Scindée, chacun agissant individuellement, avec pouvoir de substitution, comme son mandataire afin de mettre en oeuvre les résolutions ci-avant adoptées, et accomplir tous les actes de quelque nature qu'ils soient nécessaires ou utiles afin que la Scission soit intégralement réalisée et, en particulier mais non exclusivement, afin de déposer et d'accomplir auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg toutes les déclarations et formalités relatives à la Société Scindée afin de rendre la Scission effective.

#### *Déclaration*

Conformément à l'article 300 (2) de la Loi, le notaire soussigné déclare avoir vérifié et certifié l'existence et la validité, en droit luxembourgeois, du Projet de Scission ainsi que des actes juridiques et formalités imposés afin de rendre la Scission effective entre la Société Scindée et la Société Bénéficiaire.

Conformément à l'article 303 (2) de la Loi, est transféré à la Société Bénéficiaire l'immeuble suivant (en français uniquement):

«La station d'essence ESSO GREVENMACHER sise au 5, rue Kummert à Grevenmacher, inscrite au cadastre comme suit:

Commune de Grevenmacher, section B des Bois:

- numéro 482/2972, lieu-dit «Rue Kummert», comme place (occupée), bâtiment commercial, contenant 16 ares 39 centiares,

(ce numéro actuel est formé par les anciens numéros 470/2653, 470/2652 et 482/2537).

Titre de propriété:

La société ESSO Luxembourg avait acquis l'immeuble ci-avant désigné comme suit:

- l'ancien numéro 470/2652 des époux Roger KLINGENBERGBUCHERS de Grevenmacher aux termes d'un acte de vente reçu par le notaire André SCHWACHTGEN alors de résidence à Luxembourg en date du 19 décembre 1985, numéro 483 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg le 7 janvier 1985, volume 2037, numéro 35bis,

- l'ancien numéro 482/2537 des époux Guillaume WELSCH-POOS de Grevenmacher aux termes d'un acte de vente et échange reçu par ledit notaire SCHWACHTGEN en date du 23 décembre 1985, numéro 489 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg le 10 janvier 1986, volume 1037, numéro 119, acte contenant également échange d'une parcelle de terrain faisant partie de l'ancien numéro 470/2652,

- l'ancien numéro 470/2653 de Madame Barbe FRANTZEN de Grevenmacher aux termes d'un acte de vente reçu par ledit notaire SCHWACHTGEN en date du 23 décembre 1985, numéro 490 de son répertoire, transcrit au premier bureau des hypothèques à Luxembourg le 13 janvier 1986, volume 1037, numéro 135.»

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à mille cent trente euros (EUR 1.130,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire de la comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande au même mandataire, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J.-P. SPANG, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 10 décembre 2015. Relation: 1LAC/2015/39151. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2015.

Référence de publication: 2015206588/265.

(150231127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

---

#### **Epikur S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 832.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 200.721.

In the year two thousand and fifteen, on the eighth day of December,

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Appeared the following:

Mrs. Grazyna Maria Kulczyk, born in Poznan, Poland, on 5 November 1950, with her professional address at 4, Wczasowa, PL-60-081 Chyby, Poland, a national of Poland, holder of passport number EF 4777592 (the "Sole Shareholder"), hereby represented by Mr Régis Galiotto, notary's clerk, with professional address in Luxembourg,

pursuant to a power of attorney, which, after having been signed *ne varietur* by its holder and the undersigned notary, will be appended to the present deed for registration purposes.

The appearing party, represented as indicated above, declares that it currently holds the entire share capital of Epikur S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg by a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, dated 13 October 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 200721 (the "Company"). The Company's articles of association have not been amended since the incorporation of the Company.

The appearing party, represented as indicated above, further declares that the agenda on which resolutions are to be passed is as follows:

#### *Agenda*

1. Increase of the Company's share capital by an amount of eight hundred twenty thousand euro (EUR 820,000), in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), to an amount of eight hundred thirty-two thousand five hundred euro (EUR 832,500)

2. Issue of eight hundred twenty thousand (820,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the "New Shares");

3. Subscription to and payment of the New Shares by Irocy Finance S.à r.l. and payment in full of the nominal value of such new shares as well as of an aggregate share premium in an amount of eight million two hundred thousand euros (EUR 8,200,000);

4. Amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under the above items;

5. Miscellaneous.

Thereafter, the appearing party, duly represented as indicated above, passed the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolved to increase the Company's share capital by an amount of eight hundred twenty thousand euro (EUR 820,000), in order to raise it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), to an amount of eight hundred thirty-two thousand five hundred euro (EUR 832,500).

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolved to issue eight hundred twenty thousand (820,000) new shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each (the "New Shares").

*Third resolution - Subscription/payment*

Thereupon, appeared Irocy Finance S.à r.l., a private limited company existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 168324 (the "Subscriber"), represented by Régis Galiotto, prenamed, by virtue of a proxy under private seal given on 23 November 2015 declared to subscribe to the New Shares and to fully pay up the nominal value of the New Shares as well as an aggregate share premium in an amount of eight million two hundred thousand euros (EUR 8,200,000) by means of a contribution in kind to the Company consisting of a claim in the amount of nine million twenty thousand euros (EUR 9,020,000) held by the Subscriber against the Company (the "Contribution in Kind").

The Subscriber, acting through its duly appointed attorney-in-fact, declares that it is the sole owner of the Contribution in Kind and that there are no impediments to the transfer thereof to the Company. Proof of the Subscriber's title to the Contribution in Kind has been shown to the undersigned notary.

The Subscriber, acting through its duly appointed attorney-in-fact, further declares that the value of the Contribution in Kind has been certified at nine million twenty thousand euros (EUR 9,020,000) in a declaration of contribution signed by the representative of the Subscriber. The value of the Contribution in Kind has been further confirmed in a declaration of recipient signed by the Company (the "Declaration").

The Sole Shareholder resolved to allocate the subscription price of the New Shares as follows:

- eight hundred twenty thousand euro (EUR 820,000) to the share capital account of the Company; and
- eight million two hundred thousand euro (EUR 8,200,000) to the share premium account of the Company.

A copy of the Declaration shall remain attached hereto for the purposes of registration.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend the first paragraph of article 5 of the articles of incorporation of the Company which shall forthwith read as follows:

" **Art. 5. Capital.** The share capital of the Company is set at eight hundred thirty-two thousand five hundred euro (EUR 832,500), divided into eight hundred thirty-two thousand five hundred (832,500) shares with a nominal value of one euro (EUR 1) each."

There being no further items on the agenda, the Sole Shareholder decision was closed.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately four thousand five hundred Euros (4,500.- EUR).

The undersigned notary, who understands English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

After reading these minutes the proxy holder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le huitième jour du mois de décembre,

Pardevant Nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg),

A comparu:

Mme Grazyna Maria Kulczyk, née à Poznan, Pologne, le 5 novembre 1950, ayant son adresse professionnelle au 4, Wczasowa, PL-60-081 Chyby, Pologne, citoyenne de Pologne et détentrice d'un passeport dont le numéro est le EF 4777592 (I<sup>er</sup> Associé Unique"),

représentée par Mr. Régis Galiotto, clerc de notaire, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration qui, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, sera annexée au présent acte aux fins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare qu'elle détient actuellement l'entièreté des actions émises par Epikur S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les règles du Grand-Duché de Luxembourg, par acte de Maître Edouard Delosch, notaire résidant à Diekirch, datant du 13 octobre 2015 pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, ayant son siège social à 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 200721 (la "Société"). Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare en outre que l'ordre du jour sur lequel des résolutions doivent être prises est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de huit cent vingt mille euros (EUR 820.000), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), à un montant de huit cent trente-deux mille cinq cents euros (EUR 832.500).

2. Emission de huit cent vingt mille (820.000) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les «Nouvelles Parts Sociales»);

3. Souscription et paiement des Nouvelles Actions par Irocy Finance S.à r.l. et paiement en totalité de la valeur nominale de ces Nouvelles Parts Sociales ainsi que d'une prime d'émission d'un montant total équivalent à huit millions deux cents mille euros (EUR 8.200.000)

4. Modification du premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions devant être adoptées sous les points ci-dessus.

5. Divers.

Par la suite, le comparant, représenté comme indiqué ci-dessus, en sa qualité d'associé unique de la Société, a pris les décisions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de huit cent vingt mille euros (EUR 820.000), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), à un montant de huit cent trente-deux mille cinq cents euros (EUR 832.500).

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique a décidé d'émettre huit cent vingt mille (820.000) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune (les "Nouvelles Parts Sociales").

#### *Troisième résolution*

##### *Souscription/paiement*

Sur ce, Irocy Finance S.à r.l., une société régie selon les lois de Luxembourg, ayant son siège social au 46 A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B0168324 (le «Souscripteur») représentée par Mr. Régis Galiotto précité, en vertu d'une procuration sous seing privé datant du 23 novembre 2015, a déclaré souscrire aux Nouvelles Parts Sociales et intégralement payer la valeur nominale de ces Nouvelles Actions, ainsi qu'une prime d'émission d'un montant total équivalent à huit millions deux cents mille euros (EUR 8.200.000) par un apport en nature à la Société, consistant en une créance d'un montant de neuf millions vingt mille euros (EUR 9.020.000) détenus par le Souscripteur contre la Société (l'"Apport en Nature").

Le Souscripteur, agissant par l'intermédiaire de son mandataire dûment nommé, déclare qu'il est l'unique propriétaire de l'Apport en Nature et qu'il n'y a pas d'obstacle au transfert de la Société. La preuve du titre du Souscripteur à l'Apport en Nature a été démontrée au notaire précité.

Le Souscripteur, agissant par l'intermédiaire de son mandataire dûment nommé, déclare également que la valeur de l'Apport en Nature a été certifiée à neuf millions vingt mille euros (EUR 9.020.000) dans une déclaration d'apport signée par le représentant du Souscripteur. La valeur de l'Apport en Nature a par ailleurs été confirmée dans la déclaration de réception signée par la Société (la "Déclaration").

L'Associé Unique a décidé d'allouer le prix de souscription des Nouvelles Parts Sociales comme ceci:

- huit cent vingt mille euros (EUR 820.000) au compte de capital social de la Société; et

- huit million deux cents mille euros (EUR 8.200.000) au compte de prime d'émission de la Société.

Une copie de la Déclaration restera attachée pour les besoins d'enregistrements.

#### *Quatrième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à huit cent trente-deux mille cinq cents euros (EUR 832.500), divisé en huit cent trente-deux mille cinq cents (832.500) parts sociales ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune".

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la décision de l'Associé Unique a été clôturée.

*Estimation des coûts*

Les frais, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société à la suite de cet acte notarié sont estimés approximativement à quatre mille cinq cents Euros (4.500.- EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le jour indiqué en tête de l'acte.

Après la lecture du procès-verbal le mandataire de la partie comparante ont signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 16 décembre 2015. Relation: 1LAC/2015/40210. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

*Le Receveur* (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 18 décembre 2015.

Référence de publication: 2015206547/161.

(150232835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

**FedEx Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.016,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 152.468.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-sixth day of November.

Before Maître Jacques Kessler, notary established in Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S., a Luxembourg "société en commandite simple" having its registered office at 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 155.851 (the "Sole Shareholder"),

hereby duly represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address at 13, Route de Luxembourg, L-4761 Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney having been signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record as follows:

I.- The appearing party is the sole shareholder of "FedEx Luxembourg S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 152.468 (the "Company"), incorporated by a deed enacted by Maître Henri Hellinckx on 7 April 2010, published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations" (the "Mémorial") number 1062 dated 20 May 2010.

The articles of association of the Company have been lastly amended by a notarial deed enacted on 20 May 2015, published in the Mémorial number 1827 dated 22 July 2015.

II.- That the 20,015 (twenty thousand and fifteen) shares with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder expressly states having been duly informed beforehand.

III.- The agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Waiving of notice right;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of USD 1 (one United States Dollar) so as to raise it from its current amount of USD 20,015 (twenty thousand and fifteen United States Dollars) to USD 20,016 (twenty thousand and sixteen United States Dollars) by the issuance of 1 (one) new share with a nominal value of USD 1 (one United States

Dollar), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 4,999,999 (four million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars);

3. Subscription and payment by FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S. for the new share by way of contribution in cash;

4. New composition of the shareholding of the Company;

5. Amendment of the first paragraph of article 8 of the articles of association of the Company in order to reflect such actions; and

6. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

*First resolution:*

It is resolved that the Sole Shareholder waives its right to the prior notice of the current meeting, acknowledges being sufficiently informed on the agenda, considers the meeting to be validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. It is further resolved that all the relevant documentation has been put at the disposal of the Sole Shareholder within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

*Second resolution:*

It is resolved to increase the share capital of the Company by an amount of USD 1 (one United States Dollar) so as to raise the share capital from its current amount of USD 20,015 (twenty thousand and fifteen United States Dollars) to USD 20,016 (twenty thousand and sixteen United States Dollars) by the issuance of 1 (one) new share with a nominal value of USD 1 (one United States Dollar) (the “New Share”), subject to the payment of a global share premium amounting to USD 4,999,999 (four million nine hundred ninety-nine thousand nine hundred ninety-nine United States Dollars) payable on the share premium account of the Company (the “Share Premium”), the whole to be fully paid by a contribution in cash made by the Sole Shareholder amounting to USD 5,000,000 (five million United States Dollars) (the “Contribution”).

*Third resolution:*

It is resolved to accept the subscription and the payment by the Sole Shareholder of the New Share and the Share Premium through the Contribution.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the Sole Shareholder, hereby represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Chao Conde, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal and declares to subscribe to the New Share. The issue of the New Share is also subject to the payment of the Share Premium. The New Share as well as the Share Premium have been fully paid up by the Sole Shareholder through the Contribution.

*Evidence of the Contribution's existence*

A proof of the Contribution has been given to the undersigned notary.

*Fourth resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the shareholding of the Company is now composed of:  
- FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S.: 20,016 (twenty thousand and sixteen) shares.

The notary acts that the 20,016 (twenty thousand and sixteen) shares, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on the resolution to be taken below.

*Fifth resolution:*

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the Contribution having been fully carried out, it is resolved to amend the first paragraph of article 8 of the Company's articles of association so as to read as follows:

“**Art. 8.** The Company's share capital is set at USD 20,016 (twenty thousand and sixteen United States Dollars) represented by 20,016 (twenty thousand and sixteen) shares with a nominal value of USD 1 (one United State Dollar) each.”

No other amendment is to be made to this article.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon closed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Pétange on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, it signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le vingt-sixième jour de novembre.

Par devant Maître Jacques Kessler, notaire établi à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S., une société en commandite simple de droit luxembourgeois ayant son siège social sis au 5, rue des Capucins, L-1313 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 155.851 (l'«Associé Unique»),

ici dûment représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, avec adresse professionnelle au 13, Route de Luxembourg, L-4761 Pétange, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel que décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

I.- La partie comparante est l'associé unique de «FedEx Luxembourg S.à r.l.», une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social sis au 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.468 (la «Société»), constituée par acte notarié reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire établi à Luxembourg, le 7 avril 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1062 en date du 20 mai 2010.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié daté du 20 mai 2015, publié au Mémorial numéro 1827 daté du 22 juillet 2015.

II.- Que les 20.015 (vingt mille quinze) parts sociales, d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune, représentant la totalité du capital social de la Société, sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points figurant à l'ordre du jour dont l'Associé Unique reconnaît expressément avoir été dûment et préalablement informé.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

#### *Ordre du jour*

1. Renonciation au droit de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de 1 USD (un Dollar américain) afin de le porter de son montant actuel de 20.015 USD (vingt-mille quinze Dollars américains) à 20.016 USD (vingt-mille seize Dollars américains) par l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain), soumise au paiement d'une prime d'émission d'un montant de 4.999.999 USD (quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains);

3. Souscription et paiement par FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S. de la nouvelle part sociale par voie d'un apport en numéraire;

4. Nouvelle composition de l'actionnariat de la Société;

5. Modification du premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société afin de refléter ces actions; et

6. Divers.

Suite à l'approbation de ce qui précède par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été adoptées:

#### *Première résolution:*

Il est décidé que l'Associé Unique renonce à son droit de recevoir convocation préalable afférente à la présente assemblée, reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour, considère avoir été valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points figurant à l'ordre du jour. Il est en outre décidé que toute la documentation utile a été mise à la disposition de l'Associé Unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

#### *Deuxième résolution:*

Il est décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 1 USD (un Dollar américain) afin de le porter de son montant actuel de 20.015 USD (vingt mille quinze Dollars américains) à 20.016 USD (vingt mille seize Dollars américains) par l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) (la «Nouvelle Part Sociale»), soumise au paiement d'une prime d'émission d'un montant de 4.999.999 USD (quatre million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Dollars américains) payable sur le compte de prime d'émission de la Société (la «Prime d'Emission»), le tout devant être entièrement libéré par voie d'un apport en numéraire d'un montant total de 5.000.000 USD (cinq millions de Dollars américains) (l'«Apport»).

#### *Troisième résolution:*

Il est décidé d'accepter la souscription et le paiement par l'Associé Unique de la Nouvelle Part Sociale et de la Prime d'Emission par voie de l'Apport.

*Intervention - Souscription - Paiement*

Intervient ensuite l'Associé Unique, ici représenté par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, précitée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, et déclare souscrire la Nouvelle Part Sociale. L'émission de la Nouvelle Part Sociale est également soumise au paiement de la Prime d'Emission. La Nouvelle Part Sociale ainsi que la Prime d'Emission ont été entièrement libérées par l'Associé Unique par voie de l'Apport.

*Preuve de l'existence de l'Apport*

Preuve de l'existence de l'Apport a été donnée au notaire instrumentaire.

*Quatrième résolution:*

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'actionariat de la Société est désormais composé de:  
- FedEx International Holdings Limited (Luxembourg) S.C.S.: 20.016 (vingt mille seize) parts sociales.

Le notaire acte que les 20.016 (vingt mille seize) parts sociales, représentant la totalité du capital social de la Société sont représentées de sorte que l'assemblée peut valablement décider de la résolution à prendre ci-dessous.

*Cinquième résolution:*

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, et l'Apport ayant été entièrement libéré, il est décidé de modifier le premier paragraphe de l'article 8 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social de la Société est fixé à 20.016 USD (vingt-mille seize Dollars américains) représenté par 20.016 (vingt-mille seize) parts sociales d'une valeur nominale de 1 USD (un Dollar américain) chacune.»

Aucune autre modification n'a été faite à cet article.

Aucun autre point n'ayant à être traité devant l'assemblée, celle-ci a été clôturée.

Dont acte, fait et passé à Pétange, au jour qu'en tête des présentes.

Lecture ayant été faite de ce document à la personne comparante, elle a signé avec nous, notaire, l'original du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare que sur demande de la personne comparante, le présent acte est établi en anglais suivi d'une traduction en français. Sur demande de la même personne comparante, en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 01 décembre 2015. Relation: EAC/2015/28459. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015206604/168.

(150232069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

**Hewlett Packard Enterprise Luxembourg S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 193.200.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of December.

Before us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

the extraordinary general meeting of shareholders of Hewlett Packard Enterprise Luxembourg S.C.A., a société en commandite par actions, duly incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 193.200, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 29 December 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 286 on 4 February 2015 (the Company). The articles of association were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 30 October 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association have not been amended since.

The meeting was opened at 5.05 p.m. with Mr Max Kremer in the chair, residing in Wasserbillig, who appointed as secretary Mrs Liudmila Gorodnikova, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Sebastian Jans, residing in Trier, Germany.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the undersigned notary to record the following:

I. All shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list which, signed by the shareholders present, the proxyholder of the represented shareholders,

the board of the meeting and the undersigned notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The said proxies, initialled ne varietur by the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

II. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declare that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

III. The present meeting is thus regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

IV. The agenda of the present meeting is the following:

#### *Agenda*

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of twenty seven thousand one hundred ninety seven United States dollars (USD 27,197) so as to raise it from its current amount of one million and four United States dollars (USD 1,000,004.-) up to one million twenty seven thousand two hundred one United States dollars (USD 1,027,201) through the issue of twenty six thousand four hundred twenty (26,420) new Class G shares and of seven hundred seventy-seven (777) new Class E shares without indication of a nominal value, by way of a contribution in kind and in cash;

2. Subscription and payment;

3. Amendment of article 5.1 of the Articles of Incorporation of the Company, so as to read as follows:

“ **Art. 5.1.** The Company's share capital is set at one million twenty seven thousand two hundred one United States dollars (USD 1,027,201), represented by three (3) ordinary Class A shares and one (1) ordinary Class F share (the “Ordinary Shares” and the holders thereof the “Limited Partners”), six hundred and three thousand five hundred fifty (603,550) Class B shares (the “Unlimited B Shares” and the holder thereof Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises S.à r.l. as the “General Partner I”), three hundred thirty three thousand five hundred forty (333,540) Class C shares (the “Unlimited C Shares” and the holder thereof Hewlett-Packard Luxembourg Investment S.à r.l. as the “General Partner II”), fifty five thousand two hundred eighty (55,280) Class D shares (the “Unlimited D Shares” and the holder thereof Hewlett-Packard Dusseldorf B.V. as the “General Partner III”), eight thousand four hundred seven (8,407) Class E shares (the “Unlimited E Shares” and the holder thereof to Hewlett-Packard Saleve B.V. as the “General Partner IV”) and twenty six thousand four hundred twenty (26,420) Class G shares (the “Unlimited G Shares” and the holder thereof Subra Holding B.V. as the “General Partner V”), all without indication of a nominal value. The Ordinary Shares, the Unlimited B Shares, the Unlimited C Shares, the Unlimited D Shares, the Unlimited E Shares and Unlimited G Shares are hereafter together referred to as the “Shares.”; and

4. Miscellaneous.

Having duly considered each item on the agenda, the general meeting of shareholders takes unanimously, and requires the notary to enact, the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting decides to increase the share capital of the Company by an amount of twenty seven thousand one hundred ninety seven United States dollars (USD 27,197) so as to raise it from its current amount of one million and four United States dollars (USD 1,000,004.-) up to one million twenty seven thousand two hundred one United States dollars (USD 1,027,201) through the issue of twenty six thousand four hundred twenty (26,420) new Class G shares and of seven hundred seventy seven (777) new Class E share without indication of a nominal value, by way of a contribution in kind for the new class G shares and in cash for the new class E shares.

#### *Subscription - Payment*

There appears Mr Max Kremer, pre-named, who declares to subscribe in the name and for the account of the subscriber mentioned below, on the basis of a proxy which will remain attached to the present deed, to the issue of shares as follows:

##### **1. Subscription and payment of new class G shares.**

- twenty six thousand four hundred twenty (26,420) Class G shares by Subra Holding B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of the Netherlands, having its official seat in Amstelveen, the Netherlands, and its registered office address at Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, the Netherlands and registered with the trade register of the Dutch Chamber of Commerce under number 62636766, for a total amount of eight hundred fifty million three hundred eighty two thousand United States dollars (USD 850,382,000), representing twenty six thousand four hundred twenty United States dollars (USD 26,420) for the share capital and eight hundred fifty million three hundred fifty five thousand five hundred eighty United States dollars (USD 850,355,580) for the share premium, allocated to the share premium account of the subscriber, on the basis of a proxy given under private seal on December 14, 2015;

the shares so subscribed have been fully paid by a contribution in kind consisting of one hundred and eighty one (181) shares of Electra Holding One B.V with a value of eight hundred fifty million three hundred eighty two thousand United States dollars (USD 850,382,000).

The contributor, acting through its proxy, declares that:

- it is the sole owner of the contributed shares and has full power, right and authority to transfer the shares to the Company;
- no persons hold any rights, conditional or unconditional, against the shares held by each contributor in the above-mentioned companies, to the extent applicable;
- the shares are free and clear of any liens, charges, claims, restrictions or encumbrances of any kind, including without limitation usufruct and pledges.

If supplementary formalities are required in order to implement the transfer of the shares, the contributor will undertake the necessary steps as soon as possible and provide the undersigned notary with the relevant proof that such formalities have been accomplished as soon as possible.

The value at which the contribution was made was approved by a report established on December 14, 2015 by Ernst & Young S.A., société anonyme, independent auditor, having its registered office in 35E, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 47.771.

The conclusion of the report is the following:

“Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the amount of the share capital increase by an amount of USD 26,420.00 through the issue of 26,420 new Class G shares, without indication of a nominal value, to be issued with total related share premium of USD 850,355,580.00, hence total consideration amounting to USD 850,382,000.00.”

Proof of the value of the above-mentioned contribution has been produced to the undersigned notary.

## **2. Subscription and payment of new class E shares.**

- seven hundred seventy seven (777) Class E shares by Hewlett-Packard Saleve B.V., a private company with limited liability (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid) incorporated under the laws of the Netherlands, having its official seat in Amstelveen, the Netherlands, and its registered office address at Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, the Netherlands and registered with the trade register of the Dutch Chamber of Commerce under number 50888102, for a total amount of twenty five million United States dollars (USD 25,000,000), representing seven hundred seventy seven United States dollars (USD 777) for the share capital twenty four million nine hundred ninety nine thousand two hundred twenty three United States dollars (USD 24,999,223.-) for the share premium, allocated to the share premium account of the subscriber, on the basis of a proxy given under private seal on December 14, 2015;

the shares so subscribed have been fully paid by a contribution in cash in the amount of twenty five million United States dollars (USD 25,000,000).

The aggregate amount of twenty five million United States dollars (USD 25,000,000) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by way of a blocking certificate.

Following this resolution, Subra Holding B.V. is now a shareholder of the Company and will vote on the remaining point of the agenda of this general meeting and Hewlett-Packard Saleve B.V. is entitled to additional votes in relation to the newly issued and subscribed Class E shares.

### *Second resolution*

The general meeting decides to amend the article 5.1 of the articles of incorporation of the Company, so as to read as follows:

“ **Art. 5.1.** The Company's share capital is set at one million twenty seven thousand two hundred one United States dollars (USD 1,027,201), represented by three (3) ordinary Class A shares and one (1) ordinary Class F share (the “Ordinary Shares” and the holders thereof the “Limited Partners”), six hundred and three thousand five hundred fifty (603,550) Class B shares (the “Unlimited B Shares” and the holder thereof Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises S.à r.l. as the “General Partner I”), three hundred thirty three thousand five hundred forty (333,540) Class C shares (the “Unlimited C Shares” and the holder thereof Hewlett-Packard Luxembourg Investment S.à r.l. as the “General Partner II”), fifty five thousand two hundred eighty (55,280) Class D shares (the “Unlimited D Shares” and the holder thereof Hewlett-Packard Dusseldorf B.V. as the “General Partner III”), eight thousand four hundred seven (8,407) Class E shares (the “Unlimited E Shares” and the holder thereof to Hewlett-Packard Saleve B.V. as the “General Partner IV”) and twenty six thousand four hundred twenty (26,420) Class G shares (the “Unlimited G Shares” and the holder thereof Subra Holding B.V. as the “General Partner V”), all without indication of a nominal value. The Ordinary Shares, the Unlimited B Shares, the Unlimited C Shares, the Unlimited D Shares, the Unlimited E Shares and Unlimited G Shares are hereafter together referred to as the “Shares”.

There being no further business, the meeting was closed at 5.20 p.m..

### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at eleven thousand euro (EUR 11,000).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the appearing parties known to the notary by name, first name and residence, the said appearing parties signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre.

Par devant nous Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Hewlett Packard Entreprise Luxembourg S.C.A., une société en commandite par actions, existant selon les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 193.200, constituée selon acte reçu par le notaire soussigné, en date du 29 décembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 286 en date du 4 février 2015 (la Société). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois selon acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 octobre 2015, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

L'assemblée a été ouverte à 17.05 heures sous la présidence de Monsieur Max Kremer, résidant à Wasserbillig, qui a désigné comme secrétaire Madame Liudmila Gorodnikova, résidant à Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Monsieur Sebastian Jans, résidant à Trêves, Allemagne.

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président a déclaré et prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, le mandataire des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations, paraphées ne varietur par les comparantes et par le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II. Il résulte que l'intégralité du capital social est dûment représentée à la présente assemblée et le mandataire de l'actionnaire déclare avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour de cette assemblée, il a donc été fait abstraction d'une convocation.

III. La présente assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour*

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de vingt-sept mille cent quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 27.197,-) de son montant actuel d'un million et quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.000.004,-) jusqu'à un montant d'un million vingt-sept mille deux cent dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.027.201,-), par l'émission de vingt-six mille quatre cent vingt (26.420) nouvelles actions de catégorie G et de sept cent soixante-dix-sept (777) nouvelles actions de catégorie E sans désignation de valeur nominale, par apport en nature et en liquide;

2. Souscription et libération;

3. Modification de l'article 5.1 des Statuts de la Société comme suit:

« 5.1. Le capital social de la Société est fixé à un million vingt-sept mille deux cent un dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.027.201,-), représenté par trois (3) actions ordinaires de catégorie A et une (1) action ordinaire de catégorie F (les «Actions Ordinaires» et leurs titulaires «l'Actionnaire Commanditaire»), six cent trois mille cinq cent cinquante (603.550) actions de catégorie B («les Actions de Commandité de catégorie B») et son titulaire Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises S.à r.l. «l'Actionnaire Commandité I»), trois cent trente-trois mille cinq cent quarante (333.540) actions de catégorie C («les Actions de Commandité de catégorie C») et son titulaire Hewlett-Packard Luxembourg Investment S.à r.l. «l'Actionnaire Commandité II»), cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingts (55.280) actions de catégorie D («les Actions de Commandité de catégorie D») et son titulaire Hewlett-Packard Dusseldorf B.V. «l'Actionnaire Commandité III»), huit mille quatre cent sept (8.407) actions de catégorie E («les Actions de Commandité de catégorie E») et son titulaire Hewlett-Packard Saleve B.V. «l'Actionnaire Commandité IV») et vingt-six mille quatre cent vingt (26.420) actions de catégorie G («les Actions de Commandité de catégorie G») et son titulaire Subra Holding B.V. «l'Actionnaire Commandité V») sans désignation de valeur nominale. Les Actions Ordinaires, les Actions de Commandité de catégorie B, les Actions de Commandité de catégorie C, les Actions de Commandité de catégorie D, les Actions de Commandité de catégorie E et les Actions de Commandité de catégorie G sont désignées ensemble ci-après les «actions.»; et

#### 4. Divers

Après avoir dûment examiné chaque point figurant à l'ordre du jour, l'assemblée générale des actionnaires adopte à l'unanimité et requiert le notaire instrumentant d'acter, les résolutions suivantes:

##### *Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de vingt-sept mille cent quatre-vingt-dix-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 27.197,-) de son montant actuel d'un million et quatre dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.000.004,-) jusqu'à un montant d'un million vingt-sept mille deux cent un dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.027.201,-), par l'émission de vingt-six mille quatre cents vingt (26.420) nouvelles actions de catégorie G et de sept cent soixante-dix-sept (777) nouvelles actions de catégorie E sans désignation de valeur nominale, par apport en nature pour les nouvelles actions de catégorie G et en liquide pour les nouvelles actions de catégorie E.

##### *Souscription et libération*

A comparu, Monsieur Max Kremer, prénommé, qui déclare souscrire au nom et pour le compte du souscripteur comme mentionné ci-après, sur base de la procuration qui restera annexée au présent acte, les actions émises comme suit:

#### **1. Souscription et libération des nouvelles actions de catégorie G.**

- vingt-six mille quatre cent vingt (26.420) actions de catégorie G par Subra Holding B.V., une société privée à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), existant selon les lois néerlandaises, ayant son siège officiel à Amstelveen, Pays-Bas, et l'adresse de son siège social au Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas, immatriculée auprès du registre de commerce de la Chambre de Commerce Néerlandaise sous le numéro 62636766, pour un montant total de huit cent cinquante millions trois cent quatre-vingt-deux mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 850.382.000,-), représentant vingt-six mille quatre cent vingt dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 26.420,-) pour le capital social et huit cent cinquante millions trois cent cinquante-cinq mille cinq cent quatre-vingts dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 850.355.580,-) pour la prime d'émission, alloués au compte prime d'émission du souscripteur, sur base d'une procuration sous seing privé donnée le 14 décembre 2015.

Les actions souscrites ont été intégralement libérées par un apport en nature consistant en cent quatre-vingt-une (181) actions de Electra Holding One B.V. d'un valeur totale de huit cent cinquante millions trois cent quatre-vingt-deux mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 850.382.000,-).

L'apporteur, agissant par son représentant, déclare que:

- il est seul détenteur des actions apportées et il a pouvoir absolu, droit et autorité de transférer les actions à la Société;
- aucune personne ne peut se prévaloir de droits conditionnels ou inconditionnels, à l'encontre des actions détenues par chaque apporteur dans les sociétés mentionnées ci-dessus, dans la mesure applicable;
- les actions apportées sont libres de tous privilèges, frais, réclamations, restrictions ou charges de tout genre, y compris de toute limitation liée à tout droit d'usufruit ou de gages.

Si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter les transferts des actions apportées, l'apporteur, prendra toutes les mesures nécessaires dès que possible et fournira au notaire soussigné la preuve que ces formalités ont été accomplies dès que possible.

L'évaluation de ces apports a fait l'objet d'un rapport établi en date du 14 décembre 2015 par le réviseur d'entreprises Ernst & Young S.A., société anonyme, ayant son siège social à 35E, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 47.771.

La conclusion du rapport des réviseurs d'entreprises est la suivante:

“Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the amount of the share capital increase by an amount of USD 26,420.00 through the issue of 26,420 new Class G shares, without indication of a nominal value, to be issued with total related share premium of USD 850,355,580.00, hence total consideration amounting to USD 850,382,000.00.”

La preuve de l'existence et de la valeur de la contribution susmentionnée a été présentée au notaire soussigné.

#### **2. Souscription et libération des nouvelles actions de catégorie E.**

- sept cent soixante-dix-sept (777) actions de catégorie E par Hewlett-Packard Saleve B.V., une société privée à responsabilité limitée (besloten vennootschap met beperkte aansprakelijkheid), existant selon les lois néerlandaises, ayant son siège officiel à Amstelveen, Pays-Bas, et l'adresse de son siège social au Startbaan 16, 1187 XR Amstelveen, Pays-Bas, immatriculée auprès du registre de commerce de la Chambre de Commerce Néerlandaise sous le numéro 50888102, pour un montant total de vingt-cinq millions dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25.000.000,-), représentant sept cent soixante-dix-sept dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 777,-) pour le capital social et vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent vingt-trois dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 24.999.223,-) pour la prime d'émission, alloués au compte prime d'émission du souscripteur, sur base d'une procuration sous seing privé donnée le 14 décembre 2015.

Les actions souscrites ont été intégralement libérées par un apport en liquide d'un montant total de vingt-cinq millions dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25.000.000,-).

Le montant total de vingt-cinq millions dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25.000.000,-) est immédiatement mis à la disposition de la Société, la preuve de paiement par les comparants à la Société ayant été donnée au notaire instrumentant par le moyen d'un certificat de blocage.

Suite à cette résolution Subra Holding B.V. est un actionnaire de la Société et va voter sur le point restant de l'ordre du jour de cette assemblée générale et Hewlett-Packard Saleve B.V. sera détenteur de droits de vote supplémentaires en relation avec les actions de catégorie E nouvellement émises et souscrites.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

«**5.1.** Le capital social de la Société est fixé à un million vingt-sept mille deux cent un dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 1.027.201,-), représenté par trois (3) actions ordinaires de catégorie A et une (1) action ordinaire de catégorie F (les «Actions Ordinaires» et leurs titulaires «l'Actionnaire Commanditaire»), six cent trois mille cinq cent cinquante (603.550) actions de catégorie B («les Actions de Commandité de catégorie B») et son titulaire Hewlett-Packard Luxembourg Enterprises S.à r.l. «l'Actionnaire Commandité I»), trois cent trente-trois mille cinq cent quarante (333.540) actions de catégorie C («les Actions de Commandité de catégorie C») et son titulaire Hewlett-Packard Luxembourg Investment S.à r.l. «l'Actionnaire Commandité II»), cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingts (55.280) actions de catégorie D («les Actions de Commandité de catégorie D») et son titulaire Hewlett-Packard Dusseldorf B.V. «l'Actionnaire Commandité III»), huit mille quatre cent sept (8.407) actions de catégorie E («les Actions de Commandité de catégorie E») et son titulaire Hewlett-Packard Saleve B.V. «l'Actionnaire Commandité IV») et vingt-six mille quatre cent vingt (26.420) actions de catégorie G («les Actions de Commandité de catégorie G») et son titulaire Subra Holding B.V. «l'Actionnaire Commandité V») sans désignation de valeur nominale. Les Actions Ordinaires, les Actions de Commandité de catégorie B, les Actions de Commandité de catégorie C, les Actions de Commandité de catégorie D, les Actions de Commandité de catégorie E et les Actions de Commandité de catégorie G sont désignées ensemble ci-après les «actions».»

Comme il n'y a plus rien d'autre à l'ordre du jour, la séance est levée à 17.20 heures.

#### *Evaluation des frais*

Les frais qui incombent à la Société en raison de la présente assemblée générale extraordinaire sont évalués à onze mille euros (EUR 11.000).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande des mêmes comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu aux comparantes connues du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, lesdites comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Kremer, L. Gorodnikova, S. Jans, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 16 décembre 2015. GAC/2015/11143. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 21 décembre 2015.

Référence de publication: 2015206720/287.

(150232754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

---

#### **Cubico S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2222 Luxembourg, 222, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 156.456.

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre;

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

1) Monsieur Joao Paulo MARQUES DA COSTA, né à Tondela, Portugal, le 11 avril 1981, demeurant à 6 op der Zoep, L-5692 Elvange; et

2) Madame Sonia Isabel DIABINHO DOS SANTOS, née à Tondela, Portugal, le 4 janvier 1974, demeurant à 6 op der Zoep, L-5692 Elvange.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée..CUBICO S.à r.l..., établie et ayant son siège social à L-1148 Luxembourg, 20, rue Jean l'Aveugle, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 156456, (la "Société"), a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 28 octobre 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2698 du 8 décembre 2010;

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de la Société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée") et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée constate qu'en vertu d'une cession de parts sociales sous seing privé du 18 août 2015, Monsieur Joao Paulo MARQUES DA COSTA, préqualifié, a cédé dix (10) parts sociales qu'il détenait dans la Société à Madame Sonia Isabel DIABINHO DOS SANTOS, préqualifiée.

Cette cession de parts sociales est approuvée et Monsieur Joao Paulo MARQUES DA COSTA et Madame Sonia Isabel DIABINHO DOS SANTOS, préqualifiés, en leur qualité de gérants, la considèrent comme dûment signifiée à la Société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. La cessionnaire susdite est propriétaire des parts sociales lui cédées à partir de la date de la cession.

Elle a droit aux bénéfices à partir de la même date et est subrogée à partir de cette même date dans tous les droits et obligations attachés aux parts sociales cédées.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Joao Paulo MARQUES DA COSTA, préqualifié, de ses fonctions de gérant administratif de la Société et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide que l'actuel gérant technique, Madame Sonia Isabel DIABINHO DOS SANTOS, occupera dorénavant la fonction de gérant unique et ceci pour une durée indéterminée.

Le pouvoir de signature du gérant sera le suivant:

"La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle du gérant."

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société de L-1448 Luxembourg, 20, rue Jean l'Aveugle à L-2222 Luxembourg, 222, rue de Neudorf, et ce avec effet au 15 août 2015.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de huit cent cinquante euros et les associés s'y engagent personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leur noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé ensemble avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. P. MARQUES DA COSTA, S. I. DIABINHO DOS SANTOS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 15 décembre 2015. 2LAC/2015/28720. Reçu douze euros 12,00 €.

*Le Receveur (signé):* André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 18 décembre 2015.

Référence de publication: 2015206473/55.

(150232198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

---

**M&G Real Estate Finance 2 Co. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 308.421.245,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 171.314.

In the year two thousand and fifteen, on the eight day of December.

Before Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED

M&G Real Estate Debt Fund II LP, a Guernsey limited partnership having its registered office at 3<sup>rd</sup> Floor, La Plaiderie Chambers, La Plaiderie, St Peter Port, Guernsey, GY1 1WG, recorded with the Guernsey Registry under number 1736,

in its capacity as sole shareholder of M&G Real Estate Finance 2 Co. S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 171.314 (the “Company”), incorporated by a deed drawn up by Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, on 31 August 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2483 of 5 October 2012. The articles of association (the “Articles”) were last amended by a deed of the undersigned notary on 27 October 2015, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

here represented by Ms Sara Lecomte, private employee, with professional address in Redange-sur-Attert, by virtue of a proxy given in Guernsey, on 7 December 2015.

Said proxy, after having been signed *in* varietur by the undersigned notary and the proxyholder acting on behalf of the appearing party, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. M&G Real Estate Debt Fund II LP is the sole shareholder (the “Sole Shareholder”) of the Company;

II. The Company's share capital is presently fixed at two hundred ninety six thousand, five hundred ninety six Pounds Sterling and seventy three thousandths (GBP 296,596.073) represented by two hundred ninety six million, five hundred ninety six thousand and seventy three (296,596,073) shares having a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

#### *First resolution*

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital by an amount of eleven thousand eight hundred twenty-five Pounds Sterling and one hundred seventy-two thousandths (GBP 11,825.172) in order to raise it from its current amount of two hundred ninety six thousand, five hundred ninety six Pounds Sterling and seventy three thousandths (GBP 296,596.073) represented by two hundred ninety six million, five hundred ninety six thousand and seventy three (296,596,073) shares in registered form with a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each, to three hundred eight thousand, four hundred twenty-one Pounds Sterling and two hundred forty-five thousandths (GBP 308,421.245) represented by three hundred eight million, four hundred twenty-one thousand and two hundred forty-five (308,421,245) shares, through the issue of eleven million, eight hundred twenty-five thousand and one hundred seventy-two (11,825,172) shares having a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each

#### *Subscription - Payment*

The eleven million, eight hundred twenty-five thousand and one hundred seventy-two (11,825,172) new shares are subscribed by the Sole Shareholder at a total price of eleven million, eight hundred twenty-five thousand and one hundred seventy-two Pounds Sterling (GBP 11,825,172), out of which:

- eleven thousand eight hundred twenty-five Pounds Sterling and one hundred seventy-two thousandths (GBP 11,825.172) are allocated to the share capital, and
- eleven million, eight hundred thirteen thousand, three hundred forty-six Pounds Sterling and eight hundred twenty-eight thousandths (GBP 11,813,346.828) are allocated to the share premium.

The eleven million, eight hundred twenty-five thousand, one hundred and seventy-two (11,825,172) new shares are fully paid up in cash by the Sole Shareholder, so that the total amount of eleven million, eight hundred twenty-five thousand, one hundred and seventy-two Pounds Sterling (GBP 11,825,172), is at the free disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

#### *Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5.1.** The Company's share capital is set at three hundred eight thousand, four hundred twenty-one Pounds Sterling and two hundred forty-five thousandths (GBP 308,421.245) represented by three hundred eight million, four hundred twenty-one thousand and two hundred forty-five (308,421,245) shares having a par value of one thousandth Pound Sterling (GBP 0.001) each.”

The rest of article 5 and the articles of incorporation of the Company remain unchanged.

#### *Estimated costs*

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately five thousand euros (EUR 5,000.-).

### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Redange-sur-Attert, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the proxy holder signed together with the notary the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le huitième jour de décembre.

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

#### A COMPARU

M&G Real Estate Debt Fund II LP, un Guernsey limited partnership ayant son siège social au 3<sup>ème</sup> étage, La Plaiderie Chambers, La Plaiderie, St Peter Port, Guernsey, GY1 1WG, immatriculé au Guernsey Registry sous le numéro 1736,

en sa capacité d'associé unique de M&G Real Estate Finance 2 Co. S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 51, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 171.314 (ci-après la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 31 août 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2483 du 5 octobre 2012. Les statuts de la Société (ci-après les «Statuts») ont été modifiés pour la dernière fois par le notaire soussigné en date du 27 octobre 2015, pas encore publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

ici représenté par Mme Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement à Redange-sur-Attert Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Guernsey, le 7 décembre 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire soussigné et la mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. M&G Real Estate Debt Fund II LP est l'associé unique (l'«Associé Unique») de la Société;

II. Le capital social de la Société est actuellement fixé à deux cent quatre-vingt-seize mille cinq cent quatre-vingt-seize livres sterling et soixante-treize millièmes (GBP 296.596,073) représentés par deux cent quatre-vingt-seize million cinq cent quatre-vingt-seize mille et soixante-treize (296.596.073) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune.

Sur ceci, la partie comparante, représentée par sa mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de onze mille huit cent vingt-cinq livres sterling et cent soixante-deux millièmes (GBP 11.825,172) pour le porter de son montant actuel de deux cent quatre-vingt-seize mille cinq cent quatre-vingt-seize livres sterling et soixante-treize millièmes (GBP 296,596.073) représentés par deux cent quatre-vingt-seize million cinq cent quatre-vingt-seize mille et soixante-treize (296.596.073) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune, jusqu'à trois cent huit mille quatre cent vingt et un livres Sterling et deux cent quarante-cinq millièmes (GBP 308.421,245) représentés par trois cent huit millions quatre cent vingt et un mille deux cent quarante-cinq (308.421.245) parts sociales par l'émission de onze millions huit cent vingt-cinq mille et cent soixante-deux (11.825.172) parts sociales d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune.

#### Souscription - Libération

Les onze millions huit cent vingt-cinq mille et cent soixante-deux (11.825.172) nouvelles parts sociales sont souscrites par l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-dessus, pour un montant de onze millions huit cent vingt-cinq mille et cent soixante-deux livres sterling (GBP 11.825.172) dont:

- Onze mille huit cent vingt-cinq livres sterling et cent soixante-deux millièmes (GBP 11.825,172) sont alloués au capital social; et

- Onze millions huit cent treize mille trois cent quarante-six livres sterling et huit cent vingt-huit millièmes (GBP 11.813.346,828) sont alloués à la prime d'émission.

Les onze millions huit cent vingt-cinq mille et cent soixante-deux (11.825.172) nouvelles parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire par l'Associé Unique, de sorte que le montant total de onze millions huit cent vingt-cinq mille et cent soixante-deux livres sterling (GBP 11.825.172) est à la libre disposition de la Société tel qu'il a été démontré au notaire soussigné.

### Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Associée Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

" **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de trois cent huit mille quatre cent vingt et un livres Sterling et deux cent quarante-cinq millièmes (GBP 308.421,245) représentés par trois cent huit millions quatre cent vingt et un mille deux cent quarante-cinq (308.421.245) parts sociales, d'une valeur nominale d'un millième de livres sterling (GBP 0,001) chacune."

Le reste de l'article 5 et des statuts de la Société demeure inchangé.

### Evaluation des frais

Le montant total des frais, charges, rémunérations ou dépenses, sous toute forme qu'ils soient, qui incombent à la Société ou qui seront facturés à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à cinq mille euros (EUR 5.000,-).

### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Redange-sur-Attert, date qu'en tête du présent acte.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. LECOMTE, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 10 décembre 2015. Relation: DAC/2015/21298. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur* (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 21 décembre 2015.

Référence de publication: 2015206976/144.

(150232924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

---

### **Kani Lux Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35-37, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 151.969.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 1742 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015206866/9.

(150232531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

---

### **Ventura Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 135.527.

### DISSOLUTION

In the year two thousand and fifteen, on the second day of December.

Before Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

Tamweelview European Holdings S.A., a public limited liability company (société anonyme) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 93081 (the "Sole Partner"),

duly represented by Mrs. Sofia Afonso-Da Cho Conde, private employee, professionally residing in Pétange, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given under private seal.

The said proxy, after having been initialled and signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party through its proxyholder has requested the notary to state that:

- the Sole Partner holds all the shares in Ventura Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered address at 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 135527 and incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Paul Bettingen, notary then residing in Niederanven, Grand-Duchy of Luxembourg, on December 14, 2007, which deed was published in the Official gazette, (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) on February 16, 2008 under number 408 (the "Company"). The articles of association of the Company have been lastly amended pursuant to a notarial deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, on December 20, 2012, which deed was published in the Official gazette on March 14, 2013 under number 628;
- the Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500) represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares having a nominal value of one cent (EUR 0,01) each;
- the Sole Partner hereby resolves to proceed with the dissolution of the Company with effect as from today;
- the Sole Partner assumes the role of liquidator of the Company;
- the Sole Partner as liquidator of the Company declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been settled or fully provided for, that the Sole Partner is vested with all the assets and hereby expressly declares that it will take over and assume all outstanding liabilities (if any) of the Company, in particular those hidden or any known but unpaid and any unknown liabilities of the Company;
- the Sole Partner waives the requirement to appoint an auditor to the liquidation (commissaire à la liquidation) and to hear a report of an auditor to the liquidation;
- consequently the Company be and hereby is liquidated and the liquidation is closed;
- the Sole Partner has full knowledge of the articles of incorporation of the Company and perfectly knows the financial situation of the Company;
- the Sole Partner grants full discharge to the managers of the Company for their mandates from the date of their respective appointments up to the date of the present meeting; and
- the books and records of the dissolved Company shall be kept for five (5) years from the date of the present meeting at the following address: 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Pétange, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, she signed together with the notary this deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le deux décembre.

Par-devant Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, Grand-Duché de Luxembourg.

**A COMPARU:**

Tamweelview European Holdings S.A., une société anonyme constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 93081 (l'«Associé Unique»),

ici dûment représentée par Mme Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, demeurant à Pétange, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexée au présent acte pour y être soumis ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- l'Associé Unique détient toutes les parts sociales de Ventura Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135527 et constituée suivant un acte notarié de Maître Paul Bettingen, notaire alors résidant à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, le 14 décembre 2007 et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations le 16 février 2008 sous le numéro 408 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte notarié de Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 20 décembre 2012 et publiés au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations le 14 mars 2013 sous le numéro 628.

- le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un cent (0.01 EUR) chacune;

- par la présente l'Associé Unique prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

- l'Associé Unique assume le rôle de liquidateur de la Société;
- l'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, qu'il est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et tout passif impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne;
- l'Associé Unique renonce à la formalité de la nomination d'un commissaire à la liquidation et à la préparation d'un rapport du commissaire à la liquidation;
- partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
- la comparante a pleinement connaissance des statuts de la Société et de la situation financière de celle-ci;
- la comparante donne décharge pleine et entière aux gérants de la Société pour leur mandat à compter de la date de leurs nominations respectives jusqu'à la date de la présente assemblée; et
- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute seront conservés durant cinq (5) ans à compter de la date de la présente assemblée à l'adresse suivante: 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Pétange, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 décembre 2015. Relation: EAC/2015/29242. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Santioni A.*

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2015207433/99.

(150232114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

---

**Tonescu Finance S.à r.l, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 202.507.

- Le mandat de Mons. Ulrik Møller, résident professionnellement au 2, rue de l'ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg, avec effet au 10 Décembre 2015.

- Mons. David Moscato, résident professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé gérant de la société, est terminé avec effet au 10 Décembre 2015

- Le nouveau mandat de Mons. Ulrik Møller prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.

Luxembourg, le 11 Décembre 2015.

Signatures

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015212925/16.

(150238763) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Tractel Trading Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1425 Luxembourg, 3, rue du Fort Dumoulin.

R.C.S. Luxembourg B 121.834.

*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 18 décembre 2015*

*Résolution unique*

L'assemblée générale des actionnaires prend acte de la démission de PricewaterhouseCoopers Société Coopérative de son mandat de réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet à la date des présentes.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer M. Sylvain Grange, né le 4 avril 1971 à Villeneuve-sur-Lot, France, demeurant au 41, rue de Paris, 60600 Clermont, France, en qualité de commissaire aux comptes de la Société, avec effet à la date des présentes et pour une durée qui viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015212929/16.

(150238181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**TI Expansion S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1425 Luxembourg, 3, rue du Fort Dumoulin.

R.C.S. Luxembourg B 127.506.

*Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 18 décembre 2015*

*Première résolution*

L'assemblée générale des actionnaires prend acte de la démission de M. Sylvain Grange de son mandat d'administrateur de la Société avec effet à la date des présentes.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer M. Innocente Mereghetti, né le 29 octobre 1961 à Legnano, Italie, demeurant à Via Adda 13, 20010 Parabiago MI, Italie, en qualité de nouvel administrateur de la Société, avec effet à la date des présentes et pour une durée qui viendra à expiration le 27 juin 2018.

Conformément aux résolutions précédentes, le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- M. Denis Pradon,
- M. Thierry Bertrand, et
- M. Innocente Mereghetti.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale des actionnaires prend acte de la démission de PricewaterhouseCoopers Société Coopérative de son mandat de réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat.

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer M. Sylvain Grange, né le 4 avril 1971 à Villeneuve-sur-Lot, France, demeurant au 41, rue de Paris, 60600 Clermont, France, en qualité de commissaire aux comptes de la Société, avec effet immédiat et pour une durée qui viendra à expiration lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes au 31 décembre 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015212954/27.

(150238180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**GIM UK Loans S.A., Société Anonyme de Titrisation.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 202.528.

*Extrait des résolutions écrites prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 17 décembre 2015*

En date du 17 décembre 2015, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de nommer Monsieur Maximilian Dambax, né le 2 février 1981 à Tarbes, France, résidant à l'adresse suivante: 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à la date à laquelle l'actionnaire unique statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2020;

- de nommer Monsieur Gautier Despret, né le 8 octobre 1980 à Messancy, Belgique, résidant à l'adresse suivante: 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à la date à laquelle l'actionnaire unique statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2020.

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Madame Ann Maria Vanden Abeele, administratrice
- Monsieur Maximilian Dambax, administrateur
- Monsieur Gautier Despret, administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 décembre 2015.

GIM UK Loans S.A.

Signature

Référence de publication: 2015212388/23.

(150238863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Hamburg Altona, Société Anonyme.**  
Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.  
R.C.S. Luxembourg B 123.945.

*Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 06 octobre 2015*

L'Assemblée décide de:

- Accepter la démission des administrateurs suivants avec effet immédiat:

\* M. Brian Conroy, administrateur de type A;

\* M. Andrew Whitty, administrateur de type A.

- Désigner les administrateurs suivants avec effet immédiat au 06 octobre 2015 pour une durée de mandat fixée jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'année 2016.

\* M. Kevin Fox, né le 29 mars 1985 à Dublin, Irlande, résidant à Gildstraat, 153, 3572EM Utrecht, Pays-Bas, mandat 'administrateur de type A.

\* M. John Hourican, né le 26 août 1946 à Longford, Irlande, résidant à Avon Ri, Walterstown, Dunboyne, Co. Meath, Irlande, mandat d'administrateur de type A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015212402/20.

(150238174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

**Hopkins LU S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 202.436.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the fourth of December.

Before Us Me Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Castlelake III L.P., a partnership formed and existing under the laws of Delaware, registered with the Delaware Secretary of State under number 5400850, and having its registered office at State of Delaware c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801. United States of America,

here represented by Mr. Liridon ELSHANI, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Minnesota on November 2015; and

Castlelake IV L.P., a partnership formed and existing under the laws of Delaware, registered with the Delaware Secretary of State under number 5688477, and having its registered office at State of Delaware c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801. United States of America,

here represented by Mr. Liridon ELSHANI, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Minnesota on November 2015;

The said proxies, signed "ne varietur" by the proxyholder(s) of the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"):

**Art. 1. Denomination.** A private limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Hopkins LU S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is the investment through any means whatsoever, the acquisition, the holding and the disposal of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, as well as in aircrafts, airplanes or related assets, and by purchase, subscription, or in any other manner as well as by the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, certificates or deposits and other securities or financial instruments of any kind, as well as aircrafts, airplanes and assets relating directly or indirectly to the aviation sector and the ownership, administration, development and management of its assets.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and manage a portfolio of patents or any other intellectual property rights of any nature or origin

whatsoever. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company or entity it deems fit.

The Company may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings including without limitation for any margin and/ or short selling activities or otherwise as well as for the obligations of any companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity it deems fit and generally for its own benefit or such entities benefit. The Company may further pledge, transfer or encumber or otherwise create securities over some or all of its assets.

In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The Company may enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending or similar transaction. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to any of its investments for the purposes of efficient management, including without limitation techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purposes.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered Office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-) divided into twenty thousand (20,000) shares with a par value of one United States Dollar (USD 1.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable.

**Art. 6. Transfer of Shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

**Art. 7. Management of the Company.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented

at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours (24) at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company (including by way of representation). In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of anyone of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager (if there is only one) or as the case may be the board of managers or anyone of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together.

**Art. 8. Liability of the Managers.** The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(i) Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

**Art. 9. Shareholder voting rights.** Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 10. Shareholder Meetings.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting

of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

**Art. 11. Accounting Year.** The accounting year begins on 1<sup>st</sup> January of each year and ends on 31<sup>st</sup> December of the same year.

**Art. 12. Financial Statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 13. Distributions.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 14. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 15. Sole Shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 16. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

#### *Transitory provision*

The first accounting year shall commence on the day of incorporation and end on 31 December 2015.

#### *Subscription and payment*

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, the appearing parties have subscribed and entirely paid-up in cash the following shares:

Subscribers	Number of shares	Subscription price (USD)
Castlelake III L.P. ....	8,400	8,400.-
Castlelake IV L.P. ....	11,600	11,600.-
TOTAL .....	20,000	20,000.-

Evidence of the payment of the total subscription price of twenty thousand United States Dollars (EUR 20,000.-) has been shown to the undersigned notary.

### *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand four hundred Euro (EUR 1.400.-).

The amount of USD 20,000.-corresponds to the amount of EUR 18,345.26 according to the exchange rate published by the European Central Bank on December 4<sup>th</sup>, 2015.

### *Extraordinary general meeting of shareholders*

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company each with such signature powers as set forth in the articles:

- Mrs. Julie K. Braun, manager, born on 1<sup>st</sup> January 1958 in Minneapolis, MN, with professional address at 4600 Wells Fargo Center, 90 So 7<sup>th</sup> Street, Minneapolis, MN 55402.

- Mr. Hervé Marsot, manager, born on 2 October 1974 in Mulhouse, France, with professional address at 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with the notary the present deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le quatre décembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

#### ONT COMPARU:

Castlelake III L.P une partership, constituée et existant selon les lois de Delaware, immatriculé au registre de Delaware Secretary of State au numéro 5400850, dont le siège social est à State of Delaware Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Etas Unis D'Amérique 19801,

représentée par Monsieur Liridon ELSHANI, employé privé, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Minnesota en novembre 2015; et

Castlelake IV L.P une partnership, constituée et existant selon les lois de, Delaware, immatriculé au registre de Delaware Secretary of State au numéro 5688477, dont le siège social est à State of Delaware c/o The Corporation Trust Company, Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801. Etas Unis D'Amérique,

représentée par Monsieur Liridon ELSHANI, employé privé, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Minnesota en novembre 2015.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées «ne varietur» par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé par les comparantes et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Hopkins LU S.à r.l." (la "Société"). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est l'investissement, sous quelque forme que ce soit, l'acquisition, la détention et la disposition de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans d'autres entités ainsi que dans des aéronefs, des avions ou des valeurs y relatives et par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que la cession par vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, certificats ou dépôts et autres valeurs mobilières ou instruments financiers de toute sorte, de même que des aéronefs, des avions et valeurs relatives directement ou indirectement au secteur de l'aviation, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit et gérer un portefeuille de brevets ou tout autre droit de propriété intellectuelle

de toute nature ou origine que ce soit. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de notes et de certificats de créance ou toute sorte de dette ou de valeur mobilière.

La Société peut prêter des fonds, y compris sans limitation ceux résultant de tous emprunts de la Société ou de l'émission de tout titre ou dette de toute sorte, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée.

La Société peut donner des garanties et accorder des sûretés à tout tiers pour ses propres obligations et entreprises comprenant sans limitation pour toute activité de marge commerciale et/ou de vente à court terme ou autrement ainsi que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée et généralement pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice de cette entité. La Société peut aussi faire saisir, transférer ou s'endetter ou créer autrement des garanties sur quelques uns ou tous ses biens.

D'une manière générale elle peut prêter assistance de toute manière aux sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société ou entreprise que la Société juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

La Société peut entrer dans, exécuter et délivrer et effectuer tout swap, contrat à terme, opération à terme, dérivés, options, rachats, prêts sur action ou transaction similaire. La Société peut généralement employer toute technique et tout instrument en relation avec un quelconque de ses investissements dans le but d'une gestion efficace, y compris sans limitation des techniques et des instruments destinés à protéger la Société contre les risques de crédit, de taux de change, taux d'intérêt et tout autre risque.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège Social.** Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5. Capital Social.** Le capital social émis de la Société est fixé à vingt mille dollars Américains (USD 20.000,-) divisé en vingt mille (20.000) parts sociales d'une valeur nominale d'une dollar Américains (USD 1,-) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales en vertu d'une décision de ses associés.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

**Art. 6. Transfert de parts sociales.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pour cent du capital social de la Société.

**Art. 7. Gérance de la Société.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue à tout moment par conférence téléphonique ou autre moyen similaire. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de la réunion concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Dans le cas toutefois où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), toutes les résolutions du conseil de gérance ne pourront être valablement prises que si elles sont approuvées par la majorité des gérants comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature d'un des gérants, à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et un gérant de classe B. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique (s'il n'y a qu'un seul gérant) ou le cas échéant par le conseil de gérance ou un des gérants, ou, en cas de classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B agissant ensemble.

**Art. 8. Responsabilité des gérants.** Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

Sous réserve des exceptions et limitations énumérées ci-dessous, toute personne qui est, ou qui a été gérant, dirigeant ou responsable représentant de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant, dirigeant ou responsable représentant et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots "demande", "action", "plainte" ou "procédure" s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots "responsabilité" et "dépenses" devront comprendre, sans limitation, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant, dirigeant ou responsable représentant:

(i) En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de la conduite de sa fonction;

(ii) Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

Le droit à indemnisation prévu par les présentes, n'affectera aucun autre droit dont un gérant, dirigeant ou représentant peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant, dirigeant ou représentant et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telle personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, dirigeants ou représentants en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

**Art. 9. Droits de vote des associés.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées des associés par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 10. Assemblées des associés.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire (le cas échéant) représentera l'intégralité des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à leur adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'intégralité du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions sera envoyé aux associés à leurs adresses inscrites dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective proposée des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction des réquisitions de majorité, à la date y précisée). Une résolution écrite unanime peut être passée à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représenté. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant cent pour cent (100%) du capital social émis.

**Art. 11. Année Sociale.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

**Art. 12. Comptes annuels.** Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels au 31 décembre.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

**Art. 13. Distributions.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves et prime distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 14. Dissolution.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non et qui sont nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 15. Associé Unique.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 16. Loi Applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Disposition transitoire*

La première année sociale commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2015.

#### *Souscription - Libération*

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par les parties comparantes, celles-ci ont souscrit et intégralement libérées les parts sociales suivantes:

Souscripteurs	Nombre de parts sociales	Prix de souscription (USD)
Castlelake III L.P. ....	8,400	8,400,-
Castlelake IV L.P. ....	11,600	11,600,-
TOTAL .....	20.000	20.000,-

Preuve du paiement du prix total de souscription d'un montant de vingt mille dollars Américains (USD 20.000,-) par apport en numéraire a été donnée au notaire instrumentant.

*Dépenses, Evaluation*

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa formation sont évalué à environ mille quatre cents Euro (EUR 1.400,-).

La somme de USD 20.000,- correspond à la somme de EUR 18.345,26 conformément au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne en date du 4 décembre 2015.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société chacun avec pouvoir de signature comme prévu dans les statuts:

- Madame Julie K. Braun, manager, née le 1<sup>er</sup> janvier 1958 à Minneapolis, MN, avec adresse professionnelle au 4600 Wells Fargo Center, 90 So 7<sup>th</sup> Street, Minneapolis, MN 55402.

- Monsieur Hervé Marsot, manager, né le 2 octobre 1974 à Mulhouse, France, avec adresse professionnelle au 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celles-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Elshani et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 08 décembre 2015. 2LAC/2015/28078. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

*Le Receveur (signé):* André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 December 2015.

Référence de publication: 2015206722/453.

(150232997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

---

**COFILEM, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 170.934.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue le 14 décembre 2015 à 11 h00*

*Décision:*

10. De transférer le siège social de la Société du 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 4A rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, à compter du 14 décembre 2015;

Suite à cet exposé, aucune remarque n'est formulée, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signatures

*Le Président / Le Secrétaire*

Référence de publication: 2015212206/15.

(150238383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**Hewlett-Packard Luxembourg Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 147.773.

In the year two thousand and fifteen, on the fourteenth day of December.

Before us, Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,

there appeared

Hewlett Packard Enterprise Luxembourg S.C.A., a Luxembourg corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 193.200,

duly represented by Mr. Max Kremer, licencié en droit, residing in Wasserbillig,

pursuant to a proxy under private seal dated December 14, 2015,

Said proxy, initialed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party acts as the sole shareholder of Hewlett-Packard Luxembourg Development S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 147.773, incorporated pursuant to a notarial deed on 30 July 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 16 September 2009, under number 1792 (hereinafter the «Company»). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of Me Joëlle Baden, notary in Luxembourg on 10 February 2012, published in the official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) of 11 April 2012, number 937.

Such appearing party, represented as stated above, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the share capital of the Company from its current amount of twenty seven thousand and forty United States dollars (USD 27,040) by an amount of two hundred and sixty United States dollars (USD 260) up to twenty-seven thousand three hundred United States dollars (USD 27,300) through the issue of one (1) new share of the Company without indication of a nominal value, by way of a contribution in kind.

*Subscription - Payment*

There appears Mr Max Kremer, pre-named, who declares to subscribe in the name and for the account of the sole shareholder, on the basis of a proxy which will remain attached to the present deed, to the issue of shares as follows:

- one (1) new share for a total amount of eight hundred fifty million three hundred eighty two thousand United States dollars (USD 850,382,000), representing two hundred and sixty United States dollars (USD 260) for the share capital and eight hundred fifty million three hundred eighty one thousand seven hundred forty United States dollars (USD 850,381,740) for the share premium, allocated to the share premium account of the subscriber, on the basis of a proxy under private given under private seal on December 14, 2015;

the shares so subscribed have been fully paid by a contribution in kind consisting of one hundred and eighty-one (181) shares of Electra Holding One B.V. with a value of eight hundred fifty million three hundred eighty two thousand United States dollars (USD 850,382,000).

Proof of the value of the above-mentioned contribution has been produced to the undersigned notary.

The sole shareholder, acting through its proxy, declares that:

- it is the sole owner of the contributed shares and has full power, right and authority to transfer the shares to the Company;
- no persons hold any rights, conditional or unconditional, against the shares held by the sole shareholder in the above-mentioned company, to the extent applicable;
- the shares are free and clear of any liens, charges, claims, restrictions or encumbrances of any kind, including without limitation usufruct and pledges.

If supplementary formalities are required in order to implement the transfer of the shares, the sole shareholder will undertake the necessary steps as soon as possible and provide the undersigned notary with the relevant proof that such formalities have been accomplished as soon as possible.

The value at which the contribution was made was approved by a report established on December 14, 2015 by board of managers of the Company.

The conclusion of the report is the following:

“Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and par value to the new share together with a share premium of eight hundred fifty million three hundred eighty one thousand seven hundred forty United States dollars (USD 850,381,740). The total amount of the contribution is eight hundred fifty million three hundred eighty two thousand United States dollars (USD 850,382,000).”

*Second resolution*

As a consequence of the contribution above mentioned, the sole shareholder resolves to amend article 6 of the Company's articles of association which shall now read as follows:

“ **Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at twenty-seven thousand three hundred United States dollars (USD 27,300), represented by one hundred five (105) shares without indication of a nominal value”

### *Costs and Expenses*

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at six thousand five hundred euro (EUR 6,500).

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the appearing partys, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing party and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre,

Par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Luxembourg,

a comparu:

HewlettPackard Enterprise Luxembourg S.C.A., une société en commandite par actions, constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social à 75, Parc d'Activités Capellen, L-8308 Capellen, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 193.200,

ici représentée par Monsieur Max Kremer, licencié en droit, demeurant à Wasserbillig,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 14 décembre 2015.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante agissant en tant qu'associé unique de Hewlett-Packard Luxembourg Development S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 75, Parc d'Activités Capellen, L8308 Capellen, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 147.773, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 juillet 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 16 septembre 2009, numéro 1792 (ci-après la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte de Me Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 10 février 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 11 avril 2012, numéro 937.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de vingt-sept mille quarante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 27.040,-) par un montant de deux cent soixante dollars des Etats Unis d'Amérique (USD 260) jusqu'à un montant de vingt-sept mille trois cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 27.300,-) par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale sans indication de valeur nominale, par apport en nature.

#### *Souscription et libération*

A comparu, Monsieur Max Kremer, prénommé, qui déclare souscrire au nom et pour le compte de l'associé unique, sur base de la procuration qui restera annexée au présent acte, les actions émises comme suit:

- une (1) nouvelle action pour un montant total de huit cent cinquante millions trois cent quatre-vingt-deux mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 850.382.000,-), représentant deux cent soixante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 260,-) pour le capital social et huit cent cinquante millions trois cent quatre-vingt-un mille sept cent quarante dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 850.381.740,-) pour la prime d'émission, alloués au compte prime d'émission du souscripteur, sur base d'une procuration sous seing privé donnée le 14 décembre 2015.

Les actions souscrites ont été intégralement libérées par un apport en nature consistant en cent quatre-vingt-une (181) actions de Electra Holding One B.V. d'un valeur totale de huit cent cinquante millions trois cent quatre-vingt-deux mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 850.382.000,-).

La preuve de l'existence et de la valeur de la contribution susmentionnée a été présentée au notaire soussigné.

L'apporteur, agissant par son représentant, déclare que:

- il est seul détenteur des actions apportées et il a pouvoir absolu, droit et autorité de transférer les actions à la Société;
- aucune personne ne peut se prévaloir de droits conditionnels ou inconditionnels, à l'encontre des actions détenues par chaque apporteur dans les sociétés ci-dessus mentionnées, dans les mesures applicable; et
- les actions apportées sont libres de tous privilèges, frais, réclamations, restrictions ou charges de tout genre, y compris de toute limitation liée à tout droit d'usufruit ou de gages.

Si des formalités supplémentaires sont nécessaires pour exécuter les transferts des actions apportées, l'apporteur, prendra toutes les mesures nécessaires dès que possible et fournira au notaire soussigné la preuve que ces formalités ont été accomplies dès que possible.

L'évaluation de cet apport a été approuvée dans un rapport établi en date du 14 décembre 2015 par le conseil de gérance de la Société.

La conclusion du rapport est la suivante:

“Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the contribution in kind does not correspond at least in number and par value to the new share together with a share premium of eight hundred fifty million three hundred eighty one thousand seven hundred forty United States dollars (USD 850,381,740). The total amount of the contribution is eight hundred fifty million three hundred eighty two thousand United States dollars (USD 850,382,000).”

*Deuxième résolution*

Suite à l'apport qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de vingt-sept mille trois cents dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 27.300,-), représenté par cent cinq (105) parts sociales sans indication de valeur nominale.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui naîtront à charge de la Société en raison de la présente augmentation de capital, sont estimés à six mille cinq cents euros (EUR 6.500).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée, au mandataire de la comparante, celui-ci a signé, ensemble avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. Kremer, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 16 décembre 2015. GAC/2015/11144. Reçu soixante-quinze euros. 75,00 €.

*Le Receveur (signé): G. SCHLINK.*

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 21 décembre 2015.

Référence de publication: 2015206721/146.

(150232762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

**Lazada Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 195.318.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société tenue en date du 15 décembre 2015*

En date du 15 décembre 2015, les actionnaires de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- de nommer KPMG Luxembourg, une Société coopérative, ayant son siège social à l'adresse suivante: 39, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B149133, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2015;

- de révoquer Monsieur Peter KIMPEL de son mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat;

- de nommer Monsieur Ulrich Ludwig BINNINGER, né le 30 août 1966 à Trêves, Allemagne, résidant à l'adresse suivante: 19, rue des Lilas, L-8035 Strassen en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2015

Le conseil d'administration de la Société est désormais composé comme suit:

- Madame Julia ATWOOD
- Monsieur Oliver SAMWER
- Monsieur Christoph BARCHEWITZ
- Monsieur Lorenzo GRABAU
- Monsieur Robin TERRELL
- Monsieur Peng Huat ANG
- Monsieur Scott COLLINS
- Monsieur Nicholas CATOR

- Monsieur Daniel SHINAR
- Monsieur Maximilian BITTNER
- Monsieur Chee Meng YAP
- Monsieur Ulrich Ludwig BINNINGER

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2015.

Lazada Group S.A.

Signature

Référence de publication: 2015206897/35.

(150232327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2015.

---

**Brambachlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 499.300,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 111.270.

—  
*Extrait des résolutions de l'associé unique du 18 décembre 2015*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Terence Stephen Aquino en tant que gérant A de la Société avec effet au 22 décembre 2015;
- de nommer Shailini Rao, né le 27 novembre 1974 à Chennai, Inde, demeurant professionnellement au 399 Park Avenue, New York, NY 10022, les États-Unis d'Amérique, en tant que gérant A de la Société avec effet au 22 décembre 2015 et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 décembre 2015.

Référence de publication: 2015212137/16.

(150237976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---

**International Helicopters S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.317.796,60.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 152.881.

—  
*Extrait des résolutions prises par les associés de la société en date du 3 décembre 2015*

En date du 3 décembre 2015, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- De prendre acte de la démission de Madame Virginie Boussard en tant que Gérant de la Société avec effet rétroactif au 27 octobre 2015;
- De nommer Monsieur Abdelkdader Derrouiche, né le 14 mars 1982 à Ksar Chellala, Algérie, résidant professionnellement au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en tant que Gérant de la Société, avec effet rétroactif au 27 octobre 2015, pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Le mandataire*

Référence de publication: 2015212437/19.

(150238308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 décembre 2015.

---